



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5432^e séance

Vendredi 5 mai 2006, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ikouebe	(Congo)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Apparicio da Silva
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Brencick
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de La Sablière
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport de fin de mandat sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste,
établi par le Secrétaire général (S/2006/251)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

06-33984 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Remerciements au Président sortant

Le Président : Je tiens à commencer cette séance en rendant hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Wang Guangya, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a assuré la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois d'avril 2006. En exprimant mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Wang pour le grand talent diplomatique avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier, je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport de fin de mandat sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste, établi par le Secrétaire général (S/2006/251)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de Singapour, de la Thaïlande et du Timor-Leste des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue au Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta.

Sur l'invitation du Président, M. Ramos-Horta (Timor-Leste) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil

de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Hasegawa à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2006/251, qui contient le rapport de fin du mandat sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste, établi par le Secrétaire général.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2006/230, qui contient le texte d'une lettre datée du 10 avril 2006, adressée au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste.

Je lui donne la parole.

M. Hasegawa (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège que de m'adresser au Conseil de sécurité alors qu'il examine le rapport de fin de mandat sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL), établi par le Secrétaire général. Avant de commencer mon exposé, je voudrais saluer la présence parmi nous aujourd'hui de S. E. M. José Ramos-Horta, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, qui a fait l'effort spécial de venir à New York au moment où la crise fait rage au Timor-Leste.

Cette séance du Conseil de sécurité revêt une importance décisive pour le Timor-Leste, dans la mesure où le Conseil doit décider de la meilleure manière de donner suite aux requêtes formulées par les dirigeants timorais dans trois lettres au Secrétaire général, concernant le maintien d'une assistance de l'ONU. La situation ayant rapidement changé au cours des deux semaines qui ont suivi la publication du rapport du Secrétaire général, il importe que les

membres du Conseil de sécurité revoient en conséquence leurs opinions et hypothèses. Il a été fort utile que le Conseil décide, la semaine dernière, de différer la tenue de la présente séance de façon à permettre au Ministre des affaires étrangères Ramos-Horta d'y participer pour apporter en personne des éclaircissements sur l'évolution récente de la situation sur le plan politique et sur le plan de la sécurité ainsi que sur les modalités futures de l'assistance internationale au Timor-Leste.

Ce matin, je voudrais d'abord présenter une vue d'ensemble de l'évolution récente de la situation sur le plan politique et sur le plan de la sécurité; je parlerai ensuite des accords et progrès obtenus aux fins d'une transition en douceur vers un cadre d'assistance en faveur du développement durable; et enfin, j'exposerai les raisons qui justifient la création d'un bureau intégré des Nations Unies en remplacement du BUNUTIL afin de remplir les conditions sécuritaires et politiques requises par les élections, telles qu'identifiées par les dirigeants timorais.

Ainsi, je commencerai par rendre brièvement compte de l'évolution de la situation au Timor-Leste sur le plan de la sécurité et sur le plan de la politique depuis mi-mars, suite à la révocation de 594 soldats des forces armées timoraises (F-FDTL), soit plus d'un tiers de leurs effectifs. Les soldats en question avaient organisé une manifestation pour demander la création d'une commission indépendante chargée d'examiner la question de la discrimination et de conduire une enquête impartiale sur leurs réclamations. Ces 594 ex-soldats des F-FDTL ont gardé une attitude pacifique pendant toute la durée des manifestations de ces quatre jours. Cependant, vendredi dernier, une bande de jeunes n'appartenant pas au groupe des 594 et quelques éléments politiques se sont détachés du campement et ont attaqué le bâtiment des services gouvernementaux. Comme la force de police nationale timoraise (PNTL) ne pouvait pas faire face à la situation et s'est retirée, le Gouvernement a décidé de déployer l'armée pour rétablir l'ordre public.

Durant les émeutes, les bureaux de l'administration publique ont été endommagés et de nombreux biens – notamment des voitures, magasins et habitations – ont été détruits. D'après les estimations du Gouvernement, 45 maisons ont été entièrement détruites et 116 ont été endommagées. Si les dégâts matériels ont été minimes en comparaison des destructions de 1999, l'impact psychologique sur la

population s'est avéré considérable. Pas moins de 14 000 personnes ont été déplacées, cherchant refuge dans les églises et autres bâtiments publics en divers lieux de Dili. Des milliers de personnes ont également commencé à quitter la capitale, Dili, pour les montagnes environnantes et les districts périphériques. Ceci a eu également des répercussions sur le BUNUTIL même. Plus d'un millier de personnes – les familles des membres du personnel local – ont pris refuge dans l'enceinte du siège du BUNUTIL.

D'après une évaluation du BUNUTIL, cinq personnes ont été tuées et au moins 60 personnes ont été blessées par des armes à feu, des jets de pierres ou des coups de couteau. Cependant, le chef du groupe des 594 a affirmé à maintes fois que le nombre de victimes causées par le déploiement des F-FDTL les 28 et 29 avril était beaucoup plus important que celui annoncé officiellement. Si le Groupe des droits de l'homme du BUNUTIL et les conseillers pour les questions de police ont visité les sites et procédé à des vérifications auprès des résidents locaux, ils n'ont pas trouvé à ce jour de preuves crédibles qui étaient ces allégations.

Les spécialistes des droits de l'homme du BUNUTIL continueront de suivre la situation en matière de droits de l'homme. Pourtant, je conviens avec le Président de la nécessité, exprimée dans sa lettre du 2 avril au Secrétaire général (S/2006/230, annexe), de répondre aux griefs par l'intermédiaire de la Commission indépendante et de renforcer les bases institutionnelles et les capacités du Ministère de la défense et des F-FDTL afin d'assurer la mise en valeur des ressources humaines. C'est la raison pour laquelle l'ONU devrait acquiescer à la demande faite par le Président et fournir des conseillers civils afin d'assister dans la rédaction et l'application de la loi organique et dans la mise en place de mécanismes de gestion pour le Ministère de la défense et les F-FDTL.

Je passe à présent à la mise en œuvre par le BUNUTIL du programme de renforcement des capacités pour les institutions publiques, dont la résolution 1599 (2005) a donné mandat et qui a connu un large succès. Le passage à un cadre pour l'aide au développement durable a été achevé dans presque tous les domaines. Je suis heureux de rendre compte que, sur les 45 positions créées par le Conseil de sécurité il y a un an, le Gouvernement et d'autres institutions publiques ont désigné des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le développement afin de reprendre

40 postes à l'exception d'un seul, et les Timorais ont acquis les compétences suffisantes pour assumer les cinq postes restants. Même dans le secteur de la justice qui pose le plus de problèmes, les conseillers juridiques internationaux ont réussi à fournir une formation juridique interministérielle à 32 juristes nationaux, dont 11 juges, 9 procureurs et 7 avocats commis d'office, qui sont à présent aptes à exercer leurs fonctions respectives.

En ce qui concerne la constitution de la PNTL, les conseillers du BUNUTIL spécialisés dans la formation de la police ont mené à bien une série de programmes de formation et ont aidé à l'élaboration de 19 manuels pratiques et de formation sur un code de conduite pour la police de communauté et les unités de police spécialisées. Si de nombreux progrès ont été réalisés pour améliorer le professionnalisme des membres des services de la police timoraise, il demeure nécessaire de dispenser une formation intensive afin qu'ils puissent acquérir le niveau de professionnalisme et de compétence requis, comme l'a démontré l'incident du 28 avril. En outre, il faut renforcer le Bureau de la déontologie de la police timoraise et d'autres mécanismes des droits de l'homme qui serviront à éliminer tout risque d'abus de pouvoir. J'appelle la communauté internationale à fournir une aide accrue à cette fin.

Nos conseillers en matière d'instruction militaire, de pair avec les conseillers des Nations Unies spécialisés dans la formation de la police, ont également œuvré avec succès au transfert à l'Unité des gardes frontière – appelée officiellement Unidade de Patrulhamento de Fronteira – des compétences en matière de tutorat individuel en commandement de la frontière. Toutefois, les gardes frontière continueront avec peine à s'acquitter de leur gestion d'une frontière longue de 172 kilomètres avec des effectifs insuffisants, qui comprennent seulement 296 agents dotés d'un équipement rudimentaire et d'expérience et d'éducation scolaire limitées. On s'attend à ce que les gardes frontière se heurtent à des difficultés durant la période électorale de 2007, et ils auraient profit à recevoir une aide internationale accrue pour éviter les tensions et les conflits le long de la frontière durant cette période cruciale.

En ce qui concerne la question des droits de l'homme, je tiens à féliciter le Gouvernement timorais pour plusieurs succès importants. Le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice,

institution nationale indépendante qui a légalement mandat de suivre les violations des droits de l'homme et d'enquêter sur celles-ci, a ouvert ses portes au public le 20 mars 2006. Un autre succès majeur est la ratification des sept traités relatifs aux droits de l'homme par le Gouvernement, qui est actuellement en passe d'achever les rapports à soumettre au titre de deux de ces conventions. Manifestement, cette démocratie indépendante depuis peu est déterminée à respecter ses obligations en matière de droits de l'homme aux niveaux national et international.

Je voudrais maintenant présenter la logique qui sous-tend la création d'un petit bureau intégré après l'achèvement du mandat du BUNUTIL. Cette présence des Nations Unies aurait à mon sens la plus haute importance s'agissant d'aider et appuyer le Timor-Leste à maintenir la paix et la stabilité, ce qui constitue l'environnement propice indispensable au déroulement d'élections nationales libres et régulières en 2007.

Dans le cadre des préparatifs pour les élections présidentielles et parlementaires de 2007, le Gouvernement a agi rapidement, avec l'aide de conseillers internationaux, pour parachever les projets de loi électorale à soumettre au Parlement. Étant donné qu'il reste désormais peu de temps jusqu'aux premières élections nationales depuis l'indépendance, un appui supplémentaire devrait être systématiquement fourni à toutes les institutions publiques qui ont un rôle à jouer dans le processus électoral, notamment le Secrétariat de l'Administration technique des élections, la Commission électorale nationale indépendante, la Cour d'appel et autres organes. Afin de garantir un processus crédible, la Commission a besoin en particulier d'acquérir des ressources suffisantes – tant humaines que matérielles – pour le suivi et l'éducation civique des électeurs dans les 13 districts. La transparence du processus électoral aura une incidence directe sur la légitimité de l'issue des élections et les perspectives de mise en place d'un vigoureux système démocratique et multipartite au Timor-Leste.

Je voudrais dire qu'afin de garantir la tenue d'élections libres et régulières, il sera essentiel de maintenir la présence des forces de police des Nations Unies pour assurer l'ordre public et le respect des droits de l'homme avant et pendant la campagne électorale. L'impartialité de la police timoraise ne peut être garantie dans un environnement électoral politiquement tendu. Le personnel de la Section de la formation et des conseils de la police des Nations

Unies sera nécessaire pour former les policiers timorais en matière de procédures et de pratiques de maintien de l'ordre en période électorale – y compris pour l'aider à assumer ses responsabilités en matière de sécurité pendant et tout de suite après les élections – pour l'aider à surveiller le déroulement des élections et à faire ensuite rapport à ce sujet et pour l'aider à mettre au point et en œuvre un plan général de sécurité pour les élections, ce qui permettra d'éviter l'émergence de situations dangereuses, voire violentes. Le Secrétaire général a proposé un déploiement échelonné, en commençant par 25 membres de la police des Nations Unies – 15 formateurs et 10 conseillers – chiffre susceptible d'être modifié ultérieurement, lorsque la campagne électorale s'intensifiera.

Les maux qui affligent les F-FDTL de l'intérieur, comme en témoignent les événements tragiques de la semaine dernière, montrent que les capacités de gestion des F-FDTL ont grandement besoin d'être améliorées. Au vu des derniers événements, la recommandation du Secrétaire général visant à déployer 10 officiers de liaison militaires de l'ONU est particulièrement pertinente. Ceux-ci pourraient aider le Ministère de la défense et les F-FDTL à mettre en œuvre des politiques, des règles et réglementations, des instructions, des procédures et des principes régissant tous les domaines des services existant au sein de la défense, tels que la gestion du personnel, les services au personnel, la formation et la conception sur le papier, les opérations, les systèmes logistiques, les armes de combat, les communications et le génie. Ces officiers de liaison militaires seraient nécessaires, en plus des trois conseillers civils qui aideront le Ministère de la défense à formuler la loi organique et d'autres instruments statutaires régissant les services de la défense. En outre, les conseillers militaires pourraient conseiller le Groupe des gardes frontières en matière de gestion des frontières et d'opérations de sécurité aux frontières.

Avec les quatre spécialistes des droits de l'homme et les deux conseillers pour les droits de l'homme qu'il est envisagé de déployer au sein du Groupe consultatif civil, la section des droits de l'homme participera aux activités pour la promotion du respect des droits de l'homme au sein des institutions publiques et de la société civile au moyen d'activités de renforcement des capacités, de conseil et de formation avant, pendant et après les élections. Le déploiement d'un nombre adéquat de conseillers et de

spécialistes des droits de l'homme doit être considéré comme une nécessité absolue, notamment durant la période qui précède les élections de 2007.

Enfin, le Secrétaire général recommande de maintenir une petite section des conseils en matière civile. Le bureau intégré s'occupera principalement d'assistance en matière électorale, mais le nouveau bureau devra jouer un rôle plus actif au niveau de l'interaction avec les autorités timoraises, notamment au sujet de la question d'un système judiciaire plus fiable et du respect des droits de l'homme. À cet effet, la communauté internationale se doit d'encourager un véritable attachement au respect de la justice et des droits de l'homme, qui existe déjà au sein du Gouvernement, de la société civile et de la population timoraise. Les 10 postes de la section des conseils en matière civile comprendront ceux qui aideront le Ministère de la défense, comme cela a déjà été dit, trois procureurs qui aideront à coordonner les services du parquet, un conseiller juridique pour le Premier Ministre et le Président de la Cour d'appel et deux conseillers pour les droits de l'homme – dont je viens de parler – au Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et au Parlement national.

Enfin, je souhaite dire que les dirigeants et le peuple timorais ont fait de grands progrès ces cinq dernières années pour ce qui est de consolider la paix et la démocratie, mais les institutions étatiques sont de plus en plus en butte à des revendications émanant de divers groupes et doivent faire face aux attentes de plus en plus grandes de la population ainsi qu'aux risques potentiels liés à la tenue des premières élections présidentielles et parlementaires depuis l'indépendance, en 2007. Les derniers événements nous rappellent que non seulement la démocratie reste fragile au Timor-Leste, mais que la sécurité interne y est aisément perturbée.

Comme Einstein l'a dit « aucun problème ne peut être résolu sans changer le niveau de conscience qui l'a engendré ». Dans le cas du Timor-Leste, pays auquel l'ONU a donné le jour en 1999, ce qu'il nous faut, c'est changer nos perceptions, nos hypothèses, le prisme au travers duquel nous percevons ce pays en crise. Les dirigeants et la population demandent notre aide pour résoudre les problèmes que nous ne voulions pas créer lorsque l'ONU les a aidé à rétablir l'indépendance en 2002.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma reconnaissance pour la confiance que les dirigeants et le peuple ont placée en l'ONU. Nous avons appris des Timorais autant qu'ils ont appris de nous. Enfin, je voudrais dire ma sincère reconnaissance au personnel civil et militaire du BUNUTIL, qui a travaillé sans relâche pour permettre au BUNUTIL de s'acquitter de son mandat. Ils sont maintenant prêts à regagner leur pays, en laissant derrière eux un héritage de dévouement, d'engagement et de passion pour la paix, la stabilité et le développement du Timor-Leste.

Le Président : J'invite maintenant le Ministre d'État et des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, à faire une déclaration.

M. Ramos-Horta (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je suis à nouveau ici, devant le Conseil, pour demander une présence modeste mais robuste des Nations Unies à Timor-Leste entre mai 2006 et mai 2007, au vu des derniers événements survenus dans mon pays.

Je serai franc dans mon analyse sobre des problèmes auxquels nous sommes confrontés, des risques qui nous attendent et des possibilités de progresser dans la consolidation de notre démocratie encore fragile.

En septembre 1999, ceux qui siégeaient au Conseil, agissant promptement sur le conseil du Secrétaire général, ont mis fin à la violence qui a éclaté au Timor-Leste à la suite du référendum organisé sous l'égide de l'ONU le 30 août 1999. Cela a été l'un des plus grands moments de l'ONU.

Le Conseil et d'autres membres de la famille des Nations Unies ont répondu aux appels de notre peuple et de millions de personnes de par le monde et ont agi avec célérité. Quelques jours à peine après la décision historique du Conseil d'autoriser la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), des avions australiens Hercules ont commencé à survoler les montagnes de cette île au relief accidenté et des centaines d'hommes et de femmes courageux ont débarqué en uniforme.

Le Conseil n'a pas pu empêcher la destruction totale du pays, mais il a empêché une tragédie humaine plus grande. La rapidité de sa décision a sauvé des milliers de vies. Les organismes humanitaires des Nations Unies, sous la coordination de feu Sergio

Vieira de Mello, ont également agi promptement et la catastrophe humanitaire que l'on craignait fort a pu être évitée.

Le Timor-Leste demeure l'un des meilleurs exemples d'opération réussie de l'ONU. Avec le Timor-Leste en 1999, l'ONU a connu sa toute première expérience en matière d'édification d'une nation. Le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies – (S/2000/809) rapport Brahimi – et le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général sur les menaces, les défis et le changement ont expliqué avec éloquence la complexité des périodes d'après conflit et de l'édification d'une nation et ont argué, de façon convaincante, que pour que la paix soit durable, la communauté internationale doit rester résolument engagée.

Bien qu'il nous faille tous reconnaître les difficultés politiques et financières qui empêchent de trouver des solutions idéales, je crois néanmoins qu'un engagement à long terme est le plus à même d'assurer la paix et est bien moins onéreux. Il ressort de notre expérience que les missions à court terme sont inefficaces et onéreuses.

Nous apprécions le fait qu'après le déploiement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et le rétablissement de l'indépendance du Timor-Leste en 2002, les membres du Conseil ont autorisé des missions successives – la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNOTIL). Ces missions de consolidation ont été essentielles au bon fonctionnement des institutions d'État et au renforcement de la paix.

Le Président du Timor-Leste, le Premier Ministre et moi-même avons, à plusieurs reprises cette année, prié le Secrétaire général de créer un bureau politique spécial qui comprendrait quatre grandes composantes : une composante d'assistance électorale, des conseillers des Nations Unies en matière de police, des officiers de liaison militaires et des conseillers civils. Le Secrétaire général a répondu positivement à notre demande et a recommandé la création d'un petit bureau intégré des Nations Unies pour une période de 12 mois à compter du 21 mai de cette année. J'espère vivement que les membres de cet organe examineront dûment la demande que nous leur avons soumise.

Je serai franc avec les membres du Conseil. Les incidents survenus à Dili la semaine dernière ont été un coup de semonce pour les dirigeants du Timor-Leste, ainsi que pour la communauté internationale : nous ne devons pas considérer comme allant de soi le calme qui semble régner dans le pays, et il faut prendre d'urgence et avec détermination des mesures préventives afin d'empêcher un retour à la violence et à l'instabilité du passé.

J'aimerais maintenant partager avec le Conseil ma perception des faits nouveaux survenus récemment au Timor-Leste dans le domaine politique et en matière de sécurité, et parler de la nécessité de la présence et de l'appui continu de l'ONU pendant un an avant la tenue des premières élections présidentielles et parlementaires depuis le rétablissement de l'indépendance, il y a cinq ans.

Alors que le mandat du BUNUTIL touche à sa fin, le Timor-Leste se prépare à tenir ses premières élections nationales depuis l'indépendance. Le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste sont résolus, à ce point crucial de l'histoire de notre pays, à faire en sorte que les élections présidentielles et parlementaires soient libres, régulières et crédibles. Toutefois, les derniers événements indiquent que des menaces continuent de peser sur notre paix et notre stabilité, qui sont fragiles. Permettez-moi de faire au Conseil un historique plus détaillé des faits nouveaux survenus récemment dans le domaine politique et en matière de sécurité.

Le 8 février, 300 membres environ des forces armées ont manifesté devant le bureau du Président, exigeant qu'il réponde à la pétition qu'ils avaient présentée le 15 janvier sur les cas présumés de discrimination au niveau des promotions et de mauvais traitements. Le 9 février, ces soldats ont accepté de réintégrer leur base. Toutefois, bien qu'une commission d'enquête ait été établie, aucun progrès n'a été réalisé vers la solution de cette question.

À la mi-mars, la situation a atteint son point le plus critique avec le renvoi en masse de 591 soldats, soit 40 % des forces armées. Le 12 avril, le Président Xanana Gusmão a tenu des réunions séparées avec le Premier Ministre Alkatiri et le général de brigade Taur Matan Ruak. Il a été décidé de mettre fin à cette impasse en rétablissant les soldes de ceux qui redevenaient 594 soldats jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur leur statut final; en entamant un processus

juridique officiel au cas par cas; en ne faisant pas de discrimination à l'encontre de ceux qui avaient été officiellement rendus à la vie civile lorsqu'ils postulent à un emploi – par exemple, au cas où ils demanderaient à être incorporés dans la force de police nationale – et en assurant que le Gouvernement les aiderait à trouver un emploi rémunérateur.

Le 24 avril, des membres de ce groupe de soldats, accompagnés de membres de leurs familles et de sympathisants, ont commencé la marche et la manifestation prévues d'une durée de cinq jours de Tasi Tolu, à l'ouest de Dili, au centre culturel d'Uma Fukun. Le premier jour, 1 000 à 2 000 personnes environ ont pris part à cette manifestation.

Le 25 avril, ce groupe a continué ses manifestations, à partir de 8 heures du matin. On a estimé à un millier le nombre de participants. À la différence du premier jour, les manifestants ont adopté un ton plus critique à l'égard du Gouvernement et ont demandé qu'une solution politique soit apportée aux exigences des 594 soldats renvoyés.

Le 26 avril, il y a eu de nouveaux discours encore plus critiques à l'égard du Gouvernement, y compris de la part d'un membre des Forces de défense nationales timoraises (F-FDTL) en uniforme qui a averti d'un ton provocateur que si le problème n'était pas réglé, le sang coulerait et que les dirigeants élus se verraient retirer leurs fonctions s'ils ne pouvaient pas résoudre ces questions. Le même jour, le chef du groupe, le lieutenant Salsinha, a accepté la proposition du Gouvernement que je lui avais transmise personnellement, tout en réaffirmant que le groupe continuait de réclamer un règlement face à ses exigences, et que sinon il appellerait à une grève générale.

Le 27 avril, le Premier Ministre Mari Alkatiri, accompagné du Président Xanana Gusmão, annonçait la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les allégations figurant dans la pétition des anciens membres des F-FDTL. Cette commission d'enquête devait commencer ses travaux le mardi 2 mai, et nous avons assuré les manifestants qu'elle s'acquitterait de son mandat dans un délai de 90 jours. Le Premier Ministre Mari Alkatiri a ensuite promis que la commission compléterait son enquête et présenterait ses conclusions et ses recommandations bien plus tôt, dans le délai d'un mois.

Le Gouvernement a nommé la Ministre d'État et Ministre de l'administration publique, M^{me} Ana Pessoa, et le Vice-Ministre de l'intérieur, M. Alcino Barris, représentants du Gouvernement au sein de la commission d'enquête. La présidence de la République, le Parlement national et l'appareil judiciaire ont tous nommé leurs représentants respectifs. Les évêques de Dili et de Baucau, ainsi que le Forum des ONG, ont nommé des conseillers auprès de la commission. J'ai été informé tard dans la soirée d'hier, heure de New York, par le Premier Ministre Alkatiri que la commission d'enquête allait commencer ses travaux immédiatement.

Pendant plusieurs jours d'affilée avant le 28 avril, je me suis entretenu avec le chef des anciens membres des F-FDTL, M. Gastão Salsinha. Il m'a affirmé que son groupe accepterait les conclusions et les recommandations de la commission. Par la suite, les principaux dirigeants des forces armées ont déclaré qu'eux aussi respecteraient les conclusions et les recommandations de la commission.

Après l'annonce de la création de la commission, le groupe a continué à manifester, mais le nombre des manifestants ne dépassait pas les 800 personnes, dont 200 au plus étaient des anciens membres des F-FDTL. L'orateur principal, Osório Leki – qui n'est pas membre du groupe mais un parent sympathisant et qui est également secrétaire général du PDRT, un parti politique – a déclaré aux manifestants que l'objectif de la manifestation n'était pas d'établir une commission, mais de trouver une solution immédiate aux problèmes, et il a rejeté la proposition, faisant valoir qu'une période de 90 jours pour attendre un règlement était bien trop longue.

Je voudrais ici dire clairement aux membres du Conseil que j'ai personnellement passé de nombreuses heures – en fait, plusieurs jours – à dialoguer avec les chefs du de ce groupe militaire. Alors qu'ils semblaient prêts et disposés à trouver une solution pacifique au problème avec le Gouvernement, je leur ai dit que j'avais l'impression et le sentiment qu'ils semblaient avoir perdu le contrôle des manifestations. N'ayant aucune expérience politique et n'ayant jamais organisé de manifestation politique, ces soldats ont laissé un groupe spécifique – Coliman 2000 – s'emparer de leur manifestation et de leur programme. C'est à ce moment-là que les anciens soldats ont perdu le contrôle et ce groupe, qui est essentiellement une bande de

voyous déjà connue à l'époque de l'ATNUTO en 1999 et 2000, a pris le contrôle de la manifestation.

À partir de là, il était pratiquement impossible, à moins de faire rapidement intervenir la police, de poursuivre le dialogue avec les militaires eux-mêmes, lesquels n'étaient plus en mesure de reprendre le contrôle de la manifestation. Telle était la situation réelle au cours des journées qui ont précédé les violences.

Les violences survenues dans l'après-midi du 28 avril n'ont pas provoqué de dégâts importants. La foule s'est ensuite divisée en plus petits groupes et s'est dispersée dans diverses directions, ce qui a déclenché des émeutes, des bagarres et des incendies dans la périphérie de la ville, mais c'est le quartier pauvre de Tasitolu et le marché de Taibessi qui ont le plus souffert des actes de vandalisme.

La majorité des anciens soldats n'ont pas pris part aux violences et se sont en fait dispersés dans diverses directions. Dès vendredi soir, on faisait état de cinq morts et de plus de 30 blessés, y compris quatre policiers, dont l'un d'entre eux était dans un état critique. Quarante-quatre cases ont été détruites et 116 ont été partiellement détruites, toutes appartenant aux résidents les plus déshérités des banlieues. Aucun ressortissant étranger, aucune ambassade étrangère, aucune propriété de l'ONU, aucun commerce important n'ont été attaqués même si tous ces commerces et certaines de ces ambassades, y compris l'Ambassade de l'Australie, se trouvent sur la route principale qui a été empruntée par les manifestants lorsqu'ils ont quitté la ville vers l'ouest.

Le premier jour de l'intervention des forces de défense – qui ont été sollicitées par le Premier Ministre compte tenu du fait que la police n'était pas intervenue – 100 personnes ont été arrêtées par les F-FDTL qui les ont remises à la police. Les F-FDTL n'ont jamais maintenu une seule personne en détention. En l'absence de toute preuve les impliquant dans les émeutes, les 100 prisonniers ont été libérés par le tribunal de district de Dili qui a examiné leurs cas le dimanche 30 avril. Les 100 personnes ont toutes été libérées, y compris plusieurs anciens membres des F-FDTL qui étaient également en détention.

Il y a des allégations et des rumeurs non fondées selon lesquelles il y aurait eu beaucoup plus de personnes tuées par les F-FDTL. Les chiffres mentionnés allaient de 20 à 60. Or, je n'ai

personnellement ménagé aucun effort pour vérifier si ces allégations étaient quelque peu fondées. Après avoir entendu les premières rumeurs faisant état d'un nombre de morts supérieur à celui fourni par la police, je me suis longuement entretenu avec le commandant des F-FDTL, le général de brigade Taur Matan Ruak, le Ministre de l'intérieur Rogerio Lobato et le commissaire de la police Paulo Martins. Tous les trois ont rejeté avec vigueur ces allégations. J'ai également exhorté le général Taur Matan Ruak à rendre immédiatement visite au Président; il l'a rencontré dans sa résidence privée à environ 1 heure du matin, le 30 avril. Le général s'est rapidement rendu chez le Président, comme je le lui avais demandé, et tous les deux se sont entretenus pendant deux heures durant lesquelles le général a pu expliquer au Président le caractère absurde et malintentionné de ces rumeurs.

Pour répondre aux allégations selon lesquelles plus de cinq personnes auraient été tuées au cours des incidents du 28 avril, le Gouvernement a mis en place une commission chargée de vérifier les données sur le nombre de morts et de blessés. En outre, comme le Représentant spécial Hasegawa vient de le dire aux membres du Conseil, le Groupe des droits de l'homme du BUNUTIL, l'Ombudsman et la Croix-Rouge nationale ont tous mené des enquêtes rapides sur ces allégations, qui se sont avérées être sans fondement.

Toutefois, je peux dire ici que si toutes les assurances données par mon gouvernement et les initiatives qu'il a prises, notamment la création d'une commission chargée d'examiner ces allégations, ainsi que les autres enquêtes séparées évoquées ci-dessus, ne suffisent pas, j'invite, en ma qualité de Ministre des affaires étrangères, les rapporteurs de l'ONU – peut-être le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires – à se rendre dans notre pays et à mener une enquête approfondie sur ces allégations et sur d'autres.

La situation s'est calmée depuis. Mais ces rumeurs et la panique ont provoqué un exode de Dili vers d'autres districts. On estime que 10 000 à 15 000 habitants de Dili ont quitté Dili pour la campagne. Dili compte au moins 180 000 habitants; au moins 5 000 personnes ont trouvé abri dans les églises, le bureau du BUNUTIL, les écoles, etc. Le Gouvernement central de Dili et les autorités du district font de leur mieux pour fournir des services de base à ces personnes.

Un fait encourageant est survenu hier, le 4 mai, lorsque le Président Xanana Gusmão a eu une conversation téléphonique avec le lieutenant Salsinha, qui a réaffirmé que son groupe respecterait les conclusions et recommandations de la commission. Le lieutenant Salsinha a également dit au Président qu'il voulait avoir des assurances en ce qui concerne sa sécurité et qu'il était prêt à revenir à Dili. Selon le Premier Ministre Alkatiri, la sécurité du lieutenant Salsinha est assurée. Le Premier Ministre Alkatiri m'a également dit hier soir que plusieurs anciens soldats des F-FDTL avaient contacté les autorités dans leurs districts respectifs.

Le Gouvernement a mis sur pied une autre commission pour examiner les pertes subies par les individus et proposer des moyens de les aider.

Au moment où je parle, la situation est tendue à Dili. La peur est palpable parmi les personnes traumatisées par la violence passée. Les gens se demandent si la Police nationale timoraise sera en mesure de maintenir l'ordre public. Il y a des préoccupations au sujet de la cohésion au sein des forces restantes des F-FDTL. Toutefois, je tiens à assurer les membres du Conseil que les mêmes dirigeants qui ont guidé notre peuple ces 30 dernières années sont unis et résolus à relever ce nouveau défi.

Le Président Xanana Gusmão et le Premier Ministre Alkatiri ont tenu des consultations régulières et il y a eu des consultations fréquentes entre les deux dirigeants et les responsables des forces de défense et de police. Le Gouvernement maîtrise pleinement la situation et l'administration publique continue de fonctionner, bien que plus lentement, car de nombreux fonctionnaires ont quitté la ville. Les membres des F-FDTL sont désormais tous rentrés dans les casernes. La Police nationale timoraise est responsable de l'ordre public.

Je suis personnellement en contact permanent avec la hiérarchie de l'église et je puis dire aux membres du Conseil que la semaine prochaine, dès mon retour, je tiendrai une réunion avec les deux évêques, le Président Xanana Gusmão, le Premier Ministre et les autres ministres du Gouvernement. Cette réunion permettra de faire le point sur la situation dans le pays et d'envisager des manières permettant à l'État et à l'église de renforcer leurs relations et de coopérer pour assurer la paix et la stabilité.

Nonobstant l'évolution récente de la situation en matière de sécurité, notre gouvernement agit rapidement pour se préparer pour les prochaines élections. Les projets de loi relatifs aux élections présidentielles et parlementaires ont été présentés au Conseil des ministres, qui les a approuvés le 26 avril. Ces projets de loi seront envoyés au Parlement national en vue d'un grand débat public, et nous espérons que la loi sera adoptée par le Parlement national après l'intersession en septembre. Ayant mené des consultations au plan interne et ayant dûment tenu compte des préoccupations soulevées par la société civile, l'église et les autres parties prenantes, nous avons demandé à la communauté internationale de nous aider dans cet effort.

Je voudrais maintenant présenter les quatre raisons les plus pertinentes qui militent pour la création d'un bureau intégré à l'expiration du mandat actuel du BUNUTIL.

Premièrement, en ce qui concerne l'environnement politique, je tiens à rappeler que le pays en est encore dans la phase de consolidation et que la démocratie et la paix restent fragiles. Comme je l'ai dit, des représentants d'organisations de la société civile, de l'église et des partis politiques de l'opposition avec lesquels j'ai tenu des consultations ont exprimé leurs préoccupations quant au fait que l'organisme chargé du maintien de l'ordre, la Police nationale timoraise, n'a pas atteint le niveau de maturité requis ou le professionnalisme nécessaire pour résister pleinement aux influences des partis politiques. La transparence du processus électoral affectera directement la légitimité des résultats des élections et les perspectives de la mise en place d'un système démocratique multipartite sain au Timor-Leste.

En ce qui concerne les dates des élections et afin de ne pas engendrer de retards indus, le Président et le Gouvernement ont convenu de tenir les élections tant parlementaires que présidentielles avant ou d'ici le mois de mai 2007 afin que la prestation de serment du nouveau Parlement et du nouveau Président ait lieu avant le 20 mai 2007.

Alors que le Secrétariat de l'Administration technique des élections s'occupera principalement de l'organisation et de l'administration des élections, y compris les activités opérationnelles et la logistique, la Commission électorale nationale indépendante supervisera les activités préparatoires des élections, y

compris l'éducation des électeurs et les campagnes électorales.

La mission d'évaluation des besoins en matière électorale conduite par l'ONU, qui s'est rendue au Timor-Leste en novembre dernier, a fourni une aide précieuse au Gouvernement dans ses débats sur les lois et les procédures électorales. Nous reconnaissons le rôle important que la Commission électorale nationale jouera dans le cadre du suivi du processus électoral et de l'éducation des électeurs dans les 13 districts. À cette fin, la Commission électorale devra recevoir suffisamment de ressources humaines et financières, ce qui, bien entendu, demande qu'une source indépendante, telle que l'ONU, les fournisse afin de garantir l'impartialité, la transparence et l'équité.

Deuxièmement, je voudrais vous parler brièvement du défi que représentent le maintien de la stabilité interne, l'état de droit et le respect des droits de l'homme avant, pendant et après les élections. Bien que la police nationale ait été formée par la police des Nations Unies et des partenaires bilatéraux et qu'elle dispose des connaissances de base pour les opérations de maintien de l'ordre de routine, les derniers événements ont démontré l'incapacité de la Police nationale timoraise (PNLT) d'agir rapidement et de manière décisive dans des situations de crise. Son impartialité dans un environnement politique tendu risque de ne pas être toujours garantie, surtout à l'approche des premières élections nationales.

La présence de la police des Nations Unies sera essentielle pour conseiller et appuyer la police nationale dans la planification et la réalisation de ses responsabilités en matière de sécurité durant les élections, y compris la formation et l'assistance dans la mise au point et l'application d'un plan de sécurité global pour les élections afin de prévenir les situations explosives voire violentes.

L'essentiel de la tâche du bureau intégré sera l'assistance électorale. Toutefois d'autres aspects de l'appui seront tout aussi importants pour garantir un processus électoral libre et juste, d'où notre demande que se poursuive l'appui fourni par les conseillers civils et des droits de l'homme. Les institutions des Nations Unies et les partenaires bilatéraux sont convenus de pourvoir la plupart de ces postes de conseillers civils, mais nous considérons qu'il faut renforcer les fondements institutionnels du ministère de la défense et des forces armées timoraises (F-FDTL)

par la rédaction et l'application d'une loi organique et d'autres instruments de gestion efficaces. Comme le Président l'a dit dans sa lettre du 2 avril, le Timor-Leste a besoin de conseillers qui peuvent jeter les bases légales et institutionnelles des institutions chargées de la sécurité.

Troisièmement, la création d'un environnement de sécurité acceptable avant, pendant et après les élections est tout aussi importante le long de la frontière. Ceci exigera l'engagement d'officiers de liaison militaires des Nations Unies pour suivre la situation en matière de sécurité et fournir des conseils et pour établir, quand cela est nécessaire, des contacts avec le Groupe des gardes frontières et les militaires indonésiens. Les risques potentiels en matière de sécurité à la frontière avec l'Indonésie avant et pendant les élections pourraient sans aucun doute être atténués grâce à une présence impartiale des Nations Unies et à des conseils experts sur la gestion efficace de la frontière.

Un petit nombre d'observateurs militaires pourrait fournir une aide au Gouvernement timorais, surtout à la PNTL, afin d'établir des contacts avec le Groupe des gardes frontières et les militaires indonésiens pour la planification et la bonne conduite des opérations de sécurité le long de la frontière et pour contrôler la situation. Leur présence sera essentielle pour garantir un environnement paisible et sûr pour la conduite des élections. Dans le passé, la présence de l'ONU le long d'une frontière internationale s'est aussi avérée être un moyen efficace de réduire les tensions qui surgissent régulièrement suite à des malentendus. Une telle présence fournirait des informations et des conseils impartiaux et réduirait le risque de conflit.

Quatrièmement, l'on a encore grand besoin d'une aide internationale soutenue dans le domaine de la justice. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a pu mettre au point un programme d'appui à la justice, mais les fonds disponibles ne suffisent pas pour l'aide au Bureau du Procureur général requise. En outre, un nombre important de responsables des droits de l'homme est nécessaire pour aider le Bureau du Médiateur et le parlement national à veiller à ce que les questions relatives aux droits de l'homme soient pleinement respectées lors de la préparation des élections nationales.

Comme je l'ai dit dans ma lettre du 2 mars adressée au Secrétaire général, M. Kofi Annan, le type d'assistance requis pour assurer un environnement permettant la tenue réussie des élections au Timor-Leste comprend

« un appui et une aide, selon que de besoin, dans les domaines clefs touchant à notre consolidation politique, notamment en matière de réconciliation et de droits de l'homme » (S/2006/157).

Sur la question de la création d'un système de justice fiable et de la promotion du respect des droits de l'homme, il est fondamental que la communauté internationale demeure résolue à promouvoir un attachement véritable à la justice et aux droits de l'homme au sein du Gouvernement, de la société civile et du peuple timorais.

À la lumière de la situation politique et sécuritaire et des derniers événements, le Secrétaire général a proposé, pour répondre à notre demande modeste, de créer un bureau intégré, ainsi qu'il le décrit dans son récent rapport.

Pour terminer, je tiens à rappeler que la proposition figurant dans le rapport du Secrétaire général est le minimum absolu pour le Timor-Leste. Compte tenu des derniers événements, le Président, le Premier Ministre et moi-même considérons souhaitable qu'il y ait à nouveau une force de police internationale robuste pendant la période menant aux élections nationales. Une telle force, d'au moins une compagnie, dotée des moyens logistiques appropriés est indispensable en raison de la volatilité et de la fragilité de la situation. Tout comme en 1999, la décision est entre les mains du Conseil et celle-ci influencera de manière déterminante le cours des événements dans mon pays dans un sens ou dans l'autre.

Le Président : Je remercie Monsieur le Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste de sa déclaration.

M. Apparicio da Silva (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, au nom de ma délégation, vous féliciter très sincèrement, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Dans le même temps, nous voudrions féliciter la délégation chinoise pour l'excellente manière dont elle a conduit les travaux du Conseil durant le mois d'avril.

Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, de l'initiative que vous avez prise de convoquer la présente séance publique sur la situation au Timor-Leste. L'Argentine se félicite tout particulièrement d'avoir entendu l'exposé très détaillé sur la situation actuelle au Timor-Leste fait par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sukehiro Hasegawa. Ma délégation salue également la présence à cette séance du Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, ce qui témoigne de l'appréciation du Gouvernement timorais eu égard à la contribution inestimable que le Conseil a apportée à son pays ces dernières années. Nous nous faisons l'écho du message du Ministre Ramos-Horta pour que le Conseil n'oublie pas le Timor-Leste, en cette étape historique importante que vit actuellement le peuple timorais. Par votre intermédiaire, Monsieur le Ministre, l'Argentine tient à rendre hommage au courage et à la persévérance du peuple timorais. L'exposé du Ministre nous donne des éléments d'information qui permettront au Conseil de mieux comprendre la situation et de prendre une décision plus avisée sur la présence future des Nations Unies dans ce pays.

Alors que le mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) arrive à sa fin, le rapport du Représentant spécial contient un message clair : la paix et la démocratie ne sont pas encore consolidées. Dès lors, il est essentiel de garantir la poursuite de la présence des Nations Unies dans ce pays, à travers la création d'un bureau intégré.

Les élections de 2007 vont représenter une nouvelle étape pour le Timor-Leste. Il s'agira des premières élections depuis l'indépendance du pays et il faudra, pour cela, un très large appui international. Nous insistons à nouveau sur l'importance que ces élections aient lieu avant le 20 mai de l'année prochaine. L'on ne peut exclure la possibilité d'éventuels troubles qui auraient un effet négatif sur la consolidation de la paix et la construction d'un État timorais démocratique. Dans ces conditions, il est indispensable d'aider le pays contre d'éventuelles tentatives de déstabilisation durant la période électorale.

Il faut bien admettre que la sécurité reste précaire au Timor-Leste. La menace des milices n'a pas été totalement éliminée. L'inquiétude qui règne au sein des forces armées et les récentes manifestations violentes montrent que les progrès, certes considérables, n'ont

pas encore permis de surmonter toutes les difficultés du pays. La création du secteur de la sécurité doit être appuyée par les Nations Unies, en complément des importants projets bilatéraux qui sont en cours. À cet égard, nous voudrions que le Ministre Ramos-Horta et M. Hasegawa nous donnent des compléments d'information sur les causes profondes des récents incidents de Dili.

S'agissant de la frontière avec le Timor occidental, nous espérons que le Timor-Leste et l'Indonésie pourront conclure, le plus rapidement possible, un accord de gestion des frontières. Tout en nous félicitant des bonnes relations qui prévalent entre les deux pays ces dernières années et sont la preuve qu'il serait facile de régler les questions en suspens, nous considérons qu'il importe de laisser en place les officiers de liaison des Nations Unies, du fait surtout que la délimitation de la frontière n'est pas achevée et qu'il n'existe pas d'accord officiel pour la gestion de celle-ci. Dans ce contexte, il est par conséquent également nécessaire de mieux former le Groupe des gardes frontière du Timor-Leste. Nous sommes convaincus qu'une mission des Nations Unies qui comporte des conseillers de police contribuera à la consolidation des institutions politiques timoraises.

Un autre défi qui n'est pas moins important que la consolidation de la paix et l'édification de la démocratie au Timor-Leste, est celui du renforcement du système judiciaire. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2006/251), il est encore nécessaire de renforcer les institutions dans ce domaine. La police et le système judiciaire sont des institutions en pleine gestation et complémentaires au Timor-Leste et elles doivent continuer à recevoir l'appui de l'Organisation des Nations Unies. La création d'institutions et de mécanismes efficaces visant la promotion et la protection des droits de l'homme est un autre aspect auquel l'Argentine attache une importance particulière. Mon pays attend le rapport sur la justice et la réconciliation, que le Secrétaire général est en train de préparer en application du paragraphe 9 de la résolution 1599 (2005) du Conseil. Nous redisons que, selon nous, la réconciliation ne doit pas être achevée aux dépens de la justice.

Un troisième ensemble de difficultés réside dans la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement, domaine dans lequel l'appui de la communauté internationale continuera d'être essentiel.

Concrètement, il sera fondamental de promouvoir la croissance économique au Timor-Leste pour atteindre des niveaux qui permettent de lutter efficacement contre la pauvreté en assurant une meilleure répartition des bénéfices du développement entre les populations urbaines et rurales du pays.

Avec de maigres ressources, le Timor-Leste a réalisé ces dernières années des progrès impressionnants dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais 41 % de la population du pays vit encore au-dessous du seuil de pauvreté. Nous nous félicitons, dans ce contexte, du fait que le budget du Gouvernement timorais augmentera de 75,5 % au cours de l'année fiscale 2006-2007 et que, pour la plus grande part, les dépenses publiques seront affectées à des projets d'infrastructure comme la construction d'écoles, de centres de santé et de routes.

L'Argentine reconnaît les progrès importants réalisés par le Timor-Leste depuis le dernier rapport du Secrétaire général. Le peuple timorais continue d'avancer sur la voie de la paix et de la démocratie. Sans aucun doute, les défis à relever dans ce processus sont encore immenses et c'est pourquoi nous considérons que le Conseil de sécurité doit appuyer la création d'une nouvelle mission des Nations Unies au Timor-Leste en adoptant une résolution sur la base du rapport à l'examen.

La nouvelle présence de l'Organisation des Nations Unies devrait comporter les éléments sollicités par le Gouvernement timorais dans plusieurs lettres adressées au Secrétaire général : aide électorale, conseillers civils, formation de la police et officiers de liaison pour les frontières et pour l'aide en matière de sécurité. Elle devra également examiner les aspects liés au renforcement des capacités et aux mécanismes nationaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme, ainsi que pour la promotion de la justice et de la réconciliation au Timor-Leste. Elle pourra également appuyer les initiatives de développement et coordonner les différents projets de coopération bilatérale.

Dans ce contexte, nous appuyons les recommandations du Secrétaire général sur la création d'un bureau intégré des Nations Unies. Nous pensons qu'avec 35 conseillers de police et civils – le BUNUTIL en dispose de 75 – et 10 officiers de liaison, dont actuellement 15 au BUNUTIL, ce bureau pourrait

au minimum répondre aux besoins indiqués par les autorités timoraises et signalés par M. Hasegawa.

Pour terminer, nous pensons qu'à un an des élections de 2007 et pour couronner l'aide et la participation du Conseil de sécurité au Timor-Leste ces dernières années, une nouvelle mission des Nations Unies permettrait de concentrer l'attention internationale sur la consolidation de la paix dans ce pays, sur l'édification de sa démocratie et sur la promotion de son développement durable.

M. de La Sablière (France) : Nous sommes heureux d'accueillir M. Ramos-Horta au sein de notre Conseil. Nous avons écouté avec beaucoup d'attention la déclaration qu'il a faite, et nous l'en remercions. Nous remercions également M. Hasegawa pour son exposé très intéressant et complet.

Je voudrais commencer par adresser mes condoléances à M. Ramos-Horta et au peuple timorais à la suite des récentes émeutes qui ont causé la mort de cinq personnes. Ces événements tragiques marquent bien, au-delà du succès que constitue la transition démocratique à Timor-Leste, que la situation reste fragile. Je dirai qu'il est regrettable qu'il faille attendre des circonstances si douloureuses pour réaliser que M. Ramos-Horta, M. Alkatiri et M. Gusmão avaient raison de souligner la fragilité de la situation sécuritaire dans leur pays et de demander, dans de récentes lettres au Secrétaire général, le maintien d'une mission politique des Nations Unies.

Le Représentant permanent de l'Autriche prononcera tout à l'heure une intervention au titre de la présidence de l'Union européenne à laquelle je m'associe pleinement. Et je voudrais pour ma part faire quelques remarques.

Tout d'abord, je note que la situation du Timor-Leste, malgré ce que nous venons de dire, paraît aujourd'hui globalement stabilisée et que les différentes missions des Nations Unies qui se sont succédé apparaissent à cet égard comme un succès exemplaire pour l'Organisation. Nous nous félicitons de la stratégie de retrait progressif des Nations Unies qui a permis une transition en douceur, sans rupture de charge. Cette approche, qui correspond au consensus atteint par la communauté internationale sur la phase de consolidation de la paix, doit être poursuivie.

Mais les acquis doivent être préservés et des incertitudes demeurent sur l'avenir : préparation des

élections de 2007, manifestations de mécontentement, y compris au sein de l'armée, lutte contre l'impunité, contrôle des frontières.

Il est donc clair, et c'est ma troisième remarque, qu'un appui international reste nécessaire. Les derniers événements, comme je l'ai dit tout à l'heure, plaident en ce sens. Le maintien de cette assistance nous a d'ailleurs été demandé par les autorités timoraises aujourd'hui encore, et nous ne pouvons l'ignorer.

Nous avons donc étudié avec attention les propositions du Secrétaire général pour le maintien d'une présence des Nations Unies au Timor-Leste. Ces propositions, nous semble-t-il, répondent aux demandes des autorités timoraises, et nous pouvons les approuver. Nous sommes donc favorables à l'établissement d'un bureau de suivi des Nations Unies qui serait doté de composantes électorales, politiques, sécuritaires, civiles et d'une section consacrée aux droits de l'homme. Cette dernière dimension nous semble particulièrement importante, en particulier pour assurer le suivi des questions liées à la réconciliation. À ce sujet, nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général « sur les solutions qui s'offrent en matière de justice et de réconciliation », et nous espérons que le nouveau bureau des Nations Unies pourra, le cas échéant, assurer le suivi de ces questions.

Enfin, et ce sera ma dernière remarque, il me semble important de souligner que, dans cette phase de consolidation de la paix, les Nations Unies ne doivent pas agir seules. D'abord, les autorités timoraises doivent poursuivre leur engagement, sans lequel la consolidation de la paix ne pourra pas intervenir. Puis, de nombreux partenaires bilatéraux ou multilatéraux – je pense en particulier aux institutions financières internationales – doivent renforcer leur soutien pour permettre une transition en douceur vers la pleine stabilité.

Pour terminer, il convient de reconnaître, au moment où le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) s'apprête à finaliser son repli, les progrès immenses qu'il a permis d'accomplir depuis son établissement il y a un an. La stabilisation n'est pas totalement achevée, mais elle est bien engagée. Il reste certes beaucoup à faire, et une présence des Nations Unies est encore nécessaire pour quelques temps encore, mais nous avons à l'évidence, au Timor-Leste, un nouvel exemple d'un succès de l'Organisation des

Nations Unies en matière de consolidation de la paix. Je voulais à nouveau le noter.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé aujourd'hui une séance publique sur la situation au Timor-Leste, alors que le mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) touche à sa fin. Nous nous réjouissons vivement de la présence dans cette salle du Ministre timorais des affaires étrangères, M. Ramos-Horta, que nous remercions de son exposé détaillé. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général, et le remercions aussi de son exposé.

Nous notons avec satisfaction qu'au Timor-Leste, l'édification des institutions progresse de façon constante dans le sens d'une autonomie renforcée, le Gouvernement et le peuple travaillant main dans la main avec le concours de la communauté internationale. Nous reconnaissons que le BUNUTIL s'est avéré à cet égard un partenaire de choix et de confiance et qu'il a joué un rôle majeur s'agissant de fournir des conseils et une assistance matérielle, particulièrement dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du renforcement des capacités. Nous rendons hommage à M. Hasegawa et son équipe pour leur dévouement et leurs initiatives sur le terrain.

Nous notons également avec satisfaction que le Secrétaire général signale dans son rapport le transfert progressif et en douceur des fonctions du BUNUTIL aux autorités timoraises, avec l'appui des donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que d'autres acteurs internationaux.

Nous pensons que, pour être réellement couronnées de succès, la consolidation de la paix et l'édification des institutions au Timor-Leste doivent, comme partout ailleurs, s'accompagner d'une foi solide en la notion de contrôle national et dans la mise en œuvre effective de celui-ci. Tel est, à notre avis, l'objectif généralement poursuivi au Timor-Leste, et ce avec détermination et succès. L'appui complémentaire fourni par les donateurs bilatéraux et multilatéraux, notamment l'ONU, a aidé à promouvoir le contrôle par le peuple timorais du processus d'édification des institutions, ce qui devrait consolider davantage les gains obtenus jusqu'ici. Nous sommes résolus à faire le nécessaire pour que l'intervention de l'ONU au Timor-

Leste soit un exemple du succès de ses activités de consolidation de la paix dont elle pourra s'enorgueillir.

Malgré les avancées constantes et encourageantes du Timor-Leste sur la voie de l'autonomie, il demeure au sein de la société une certaine fragilité, qu'attestent clairement les violences récemment observées dans la région de Dili. Ces incidents surviennent juste au moment où la consolidation de la paix au Timor-Leste est en passe de s'établir et où le transfert des fonctions du BUNUTIL s'accélère. Il y a lieu de s'en alarmer. De l'avis du Japon, il est impératif de veiller à ce que le travail d'assistance et de coopération internationales de ces six dernières et les résultats concrets auxquels il a abouti ne soient pas gaspillés à la dernière étape de l'engagement international. Pour cela, et alors que le mandat du BUNUTIL touche à sa fin, il importe que le Conseil prenne immédiatement les mesures appropriées pour redresser la situation sur le terrain en cette heure cruciale.

Les élections présidentielles et parlementaires prévues pour 2007 seront les premières depuis l'indépendance. Elles sont donc essentielles pour consolider davantage la démocratie dans le pays. Voilà pourquoi nous estimons que l'ONU et la communauté internationale doivent dûment soutenir la tenue d'élections libres et régulières dans un climat de sécurité. Le Japon comprend et approuve par principe la recommandation du Secrétaire général tendant à créer un bureau intégré des Nations Unies principalement chargé de l'assistance électorale. La mise en place d'une mission politique spéciale d'assistance électorale doit se faire dans le respect rigoureux du principe de l'exercice du contrôle national par le Gouvernement du Timor-Leste.

Pour terminer, le Japon est prêt à travailler avec les autres membres du Conseil à l'élaboration d'un consensus sur la meilleure façon de mettre en place ce bureau intégré des Nations Unies en tant que relais, tel que proposé par le Secrétaire général et en tenant dûment compte des opinions des principaux pays de la région et d'ailleurs concernés par la question et des autres acteurs régionaux.

Je voudrais aussi signaler qu'en sa qualité de principal pays donateur, le Japon restera très engagé dans la coopération bilatérale en faveur du développement du Timor-Leste, notamment en ce qui concerne l'organisation des prochaines élections, le développement économique et social et l'accès du

Timor-Leste à une plus grande autonomie. Nous prions instamment les autres États Membres de s'associer à ces efforts.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général au Timor-Leste, de son exposé. Je salue le travail que lui-même et le personnel du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) ont accompli afin de consolider la paix et la démocratie dans ce pays qui a tout récemment accédé à l'indépendance.

Je souhaite également la bienvenue à M. Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, qui nous a fait le plaisir de se joindre à nous. Je le remercie de son remarquable exposé sur la situation dans son pays.

Le chemin parcouru jusqu'à ce jour par le Timor-Leste est la preuve éclatante que les ressources et les efforts investis par l'ONU dans ce pays commencent à porter fruit. Cela justifie notre confiance dans les activités des différents organes de l'ONU présents dans ce pays, en particulier le BUNUTIL, qui a aidé le Timor-Leste à accomplir des progrès considérables dans les domaines de la gouvernance, de l'édification des institutions, du renforcement des capacités et d'un respect accru des droits de l'homme.

Nous examinons avec une grande attention les propositions avancées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2006/251). À notre sens, elles sont de nature à aider le pays à franchir le dernier pas vers la paix, l'entente, la démocratie et la prospérité. À l'approche des premières élections générales depuis l'indépendance, prévues pour 2007, le Timor-Leste aura sans aucun doute grandement besoin de l'expertise acquise au fil des ans par l'ONU en matière d'organisation électorale. En outre, la police timoraise, qui reste une force en voie de formation, ne dispose pas encore des ressources et de l'expertise suffisantes, notamment au niveau du commandement. Du fait de la tenue prochaine des élections présidentielles et parlementaires, il sera capital d'envoyer sur le terrain des conseillers de police des Nations Unies, neutres et impartiaux. À cet égard, nous jugeons la proposition du Secrétaire général très constructive.

Nous avons entendu par le passé M. Gusmão, Président du Timor-Leste, et nous avons entendu aujourd'hui M. Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, parler de la nécessité pour

les Nations Unies d'aider le Timor-Leste à assurer le succès des préparatifs des élections. À la lumière de l'évaluation du Secrétaire général, nous estimons que la création d'un bureau intégré des Nations Unies pour assurer le suivi s'inscrirait dans le cadre de cet effort. Nous voudrions que le Gouvernement fixe les dates pour les élections le plus rapidement possible.

Nous devons également obtenir l'appui des donateurs bilatéraux et multilatéraux et renforcer notre coordination avec eux pour ce qui est de l'aide actuelle et future au Timor-Leste en matière de consolidation de la paix. Nous voudrions voir achever la démarcation de la frontière terrestre entre le Timor-Leste et l'Indonésie. À cet égard, nous nous félicitons de la récente réunion de haut niveau entre le Président du Timor-Leste et le Président indonésien pour examiner le rapport de la Commission Accueil, vérité et réconciliation.

Lors de la prochaine phase, nous serons à même d'évaluer les efforts déployés par les Nations Unies au Timor-Leste. Puisse l'exemple du Timor-Leste témoigner du succès de l'Organisation des Nations Unies!

M. de Rivero (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, et le remercie de l'exposé complet et sincère qu'il a fait sur la situation de son pays. Par ailleurs, je voudrais remercier M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, pour le travail important réalisé à la direction du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). Nous nous félicitons également du rapport présenté par le Secrétaire général, assorti des recommandations et des options relatives à la façon dont l'Organisation des Nations Unies pourrait apporter son assistance au Timor-Leste une fois expiré le mandat du BUNUTIL, le 20 mai prochain.

En premier lieu, le Pérou souhaite manifester son ferme appui au Gouvernement timorais qui cherche à établir un État viable et une démocratie durable. Je voudrais à cet égard mettre en relief les progrès réalisés par le Timor-Leste ces dernières années pour renforcer la démocratie, l'état de droit, le respect des droits de l'homme, ainsi que dans la démarcation de la frontière terrestre avec l'Indonésie et l'accord conclu avec l'Australie pour le partage des ressources naturelles des fonds marins.

Toutefois, en dépit de ces avancées, il y a encore peu de perspectives de viabilité économique pour le Timor-Leste qui, quatre années après l'indépendance, continue d'être l'un des pays les moins avancés du monde, avec des niveaux élevés de pauvreté et de pauvreté extrême, un pays dont le revenu annuel par habitant est de 370 dollars et va en diminuant, dont la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable, où la mortalité infantile est élevée et l'espérance de vie ne dépasse pas de 55 ans. Les informations que je donne sont détaillées dans le rapport national sur le développement humain de 2006, publié à Dili par le Gouvernement du Timor-Leste et le Programme des Nations Unies pour le développement il y a 2 mois.

Avec ces indicateurs économiques et sociaux, il n'est pas étonnant qu'il n'existe aucune stabilité politique au Timor-Leste. C'est pourquoi nous regrettons les incidents de la semaine dernière. Selon les nouvelles internationales de ce matin, la population de Dili continue de craindre une reprise de la violence.

Pour toutes ces raisons, le Pérou estime que le Timor-Leste a besoin d'un pacte en vertu duquel l'ONU, les amis du Timor-Leste et la communauté internationale apporterait des ressources pour assurer la stabilité du pays. Pour que ce pacte se concrétise, il importe que le Gouvernement timorais établisse un plan réaliste de développement prévoyant que les revenus provenant de ressources telles que le pétrole et le gaz seront répartis de façon à être consacrés à la lutte contre la pauvreté, à travers des programmes et des plans qui incluent les secteurs – surtout – de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Ce qui importe, c'est que le Gouvernement veille à ce que la richesse soit gérée de façon que la population entière en soit bénéficiaire. En ce sens, nous constatons avec satisfaction que l'an passé, le parlement a approuvé la création d'un Fonds pétrolier, compte unique où seront déposées toutes les recettes provenant de la vente du pétrole, lesquelles seront consacrées au développement du pays. C'est une grande avancée que nous soutenons.

Avant de terminer, et compte tenu de ce qui a été indiqué antérieurement, ma délégation exprime son ferme appui aux recommandations présentées par le Secrétaire général, en particulier la création d'un petit bureau intégré des Nations Unies pour une période de 12 mois, à partir du 21 mai 2006, qui sera composé d'éléments civils, politiques et militaires. Ce bureau devrait avoir pour mandat d'aider le Gouvernement timorais, entre autres choses, à organiser les élections

présidentielles et parlementaires de 2007, à prêter assistance aux dirigeants de la police nationale en vue de planifier la sécurité – y compris dans le contexte des élections – et à aider à assurer le renforcement des capacités des institutions publiques et gouvernementales ainsi que les mécanismes nationaux de protection des droits de l'homme.

Ces deux derniers aspects nous paraissent très importants, compte tenu du fait que, si le Timor-Leste a bien progressé dans la mise en place d'institutions de base de l'administration publique, la plupart d'entre elles manquent de personnel qualifié. Par ailleurs, le renforcement des mécanismes nationaux de protection des droits de l'homme et destinés à promouvoir la justice et la réconciliation sera primordial dans la tâche de mise en œuvre des recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation, s'agissant notamment de reconnaître les droits des victimes et de refuser l'impunité aux auteurs de violations des droits de l'homme. Cela permettra aux citoyens d'être mieux à même de se réconcilier, d'assurer leur intégration au sein d'une société plus démocratique et stable.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la présence à la séance d'aujourd'hui du Ministre des affaires étrangères, M. José Ramos-Horta. Nous avons écouté avec attention sa déclaration très circonstanciée. Nous remercions également M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, pour avoir présenté le rapport de fin de mandat du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) (S/2006/251) et pour son utile exposé.

La Russie se félicite des progrès réguliers enregistrés dans l'édification de la nation au Timor-Leste. Nous sommes heureux du renforcement des institutions publiques, dont les organes chargés de faire respecter la loi, et de la consolidation de l'infrastructure législative.

Dans le même temps, force est de constater que le potentiel dont dispose le Timor-Leste pour parvenir au statut de nation est loin d'être suffisamment solide et ce pays continue d'avoir besoin d'une assistance internationale multidimensionnelle afin d'assurer sa sécurité, sa stabilité et son développement durable. Ce constat est confirmé par la récente émeute qui a eu lieu à Dili et qui a hélas eu des conséquences tragiques.

Nous espérons sincèrement que les autorités timoraises trouveront une solution universellement acceptable au conflit qui existe au sein de l'armée afin de prévenir une déstabilisation de la situation dans le pays. À cet égard, nous avons très attentivement écouté les évaluations pertinentes faites par M. Ramos-Horta.

La Russie se félicite de la coopération qui s'est établie entre le Timor-Leste et l'Indonésie. Nous notons l'importance de la Commission bilatérale Vérité et amitié et nous sommes certains que cette Commission s'acquittera dûment de son mandat et qu'elle contribuera à renforcer les relations entre l'Indonésie et le Timor-Leste, y compris en examinant les questions liées aux violations des droits de l'homme commises au Timor-Leste durant les trois années de lutte pour son indépendance.

Nous nous félicitons des activités menées par le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL), sous la direction de M. Hasegawa. Nous notons le rôle important des autres organismes des Nations Unies et de la communauté des donateurs.

Étant donné que les institutions étatiques timoraises sont en train d'être mises en place, notamment les structures de défense et de sécurité, et qu'il convient d'assurer le bon déroulement des élections présidentielles et parlementaires prévues en 2007, et compte tenu de la demande urgente des dirigeants timorais pour qu'une présence des Nations Unies soit maintenue dans ce pays, la Fédération de Russie appuie la recommandation du Secrétaire général en vue d'établir, pour une durée de 12 mois, un petit bureau intégré des Nations Unies qui remplacera le BUNUTIL, selon les modalités proposées par le Secrétaire général.

M. Brencick (États-Unis) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons nous aussi de la présence parmi nous aujourd'hui du Ministre des affaires étrangères Ramos-Horta et nous apprécions l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Hasegawa, et ses efforts constants en vue d'établir une paix durable et de jeter les bases du développement durable au Timor-Leste. Comme d'autres ici autour de cette table, nous sommes préoccupés par les événements récemment survenus au Timor-Leste. Nous prions instamment toutes les parties de régler leurs différends pacifiquement par le dialogue, de protéger la vie et les biens de toutes les personnes au Timor-Leste

et de garantir le strict respect de la Constitution et des lois.

Dans ce contexte et compte tenu des troubles et actes de violence qui ont récemment eu lieu et des craintes que cela ne se reproduise, en dépit du calme qui règne actuellement, nous ne pensons pas que le plan de suivi proposé, aussi bien conçu soit-il, pour la mise en place d'une mission politique spéciale qui prendrait la relève du BUNUTIL soit, à ce stade, indiqué. Ma délégation propose que le Conseil de sécurité envisage et approuve une prorogation d'un mois du mandat existant de la mission du BUNUTIL, jusqu'au 20 juin. Cette prorogation d'un mois permettra à la situation au Timor-Leste de se stabiliser et aux membres du Conseil de se faire une meilleure idée de ce dont une mission de remplacement pourrait avoir besoin et de discuter de la meilleure façon de la doter.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi remercier M. Sukehiro Hasegawa de son exposé complet et je voudrais saluer la présence au Conseil de S. E. M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, et le remercier de son importante contribution à notre débat.

Comme le représentant de l'Autriche fera bientôt une déclaration au nom de l'Union européenne et comme la Slovaquie s'y associe pleinement, je ne ferai que quelques observations supplémentaires.

Nous saluons les progrès que le Timor-Leste a réalisés dans de nombreux domaines de l'édification d'un État avec l'appui du Bureau des Nations au Timor-Leste (BUNUTIL). Dans le même temps, nous comprenons que le Gouvernement timorais soit confronté à d'énormes défis dans sa lutte en vue de consolider la paix et la démocratie. Ces défis ont été clairement cernés par le Secrétaire général dans son rapport (S/2006/251).

La récente explosion de violence dans la capitale de Dili est un triste rappel de l'histoire et des épreuves terribles que le peuple timorais a connues en 1999 et nous lance un avertissement, à savoir que la paix et la stabilité dans ce pays sont loin d'être garanties si le peuple timorais ne parvient pas à améliorer sa situation économique et sociale difficile et si la démocratie fragile n'est pas renforcée. Nous pensons donc que l'ONU doit continuer à accorder beaucoup d'attention au Timor-Leste et à lui fournir une assistance ciblée afin de consolider les investissements qu'elle y a déjà

réalisés depuis six ans. À cet égard, nous appuyons la proposition du Secrétaire général de prolonger la présence de l'ONU au Timor-Leste en créant un petit bureau intégré de suivi pour une période de 12 mois après la fin du mandat du BUNUTIL.

Nous convenons avec le Secrétaire général que le bureau intégré des Nations Unies devrait avoir principalement pour tâche de créer les conditions et les règles équitables propices à la tenue d'élections véritablement libres et démocratiques dans ce pays. Il devrait également exercer une influence stabilisatrice dans tous les segments de la société tout au long de la période qui précède les élections. Outre la fourniture d'un appui électoral aux institutions étatiques compétentes, ce nouveau bureau devrait continuer d'aider le Gouvernement timorais à régler les problèmes liés à la réforme du secteur de la sécurité, à renforcer les capacités judiciaires, à protéger les droits de l'homme et à promouvoir la justice au Timor-Leste. Le renforcement et le développement d'institutions étatiques essentielles est une tâche de la plus haute importance et doit donc se voir accorder l'appui de la communauté des donateurs.

Enfin, nous nous félicitons de l'évolution positive des relations entre le Timor-Leste et l'Indonésie. Nous pensons qu'il est important que ces deux pays puissent régler les problèmes de gestion des frontières dans les meilleurs délais. À cet égard, nous aimerions encourager les deux parties à achever le processus de délimitation des frontières et à conclure un accord sur la gestion des frontières dans un proche avenir. Cela pourrait considérablement renforcer la sécurité et permettrait d'éviter des incidents dangereux dans la zone frontalière.

Nous aimerions également que des progrès tangibles soient réalisés dans le processus de justice et de réconciliation au Timor-Leste afin de pouvoir traduire en justice les auteurs de crimes graves et d'atrocités commis dans les années 90 et de clore ce triste chapitre de l'histoire du Timor-Leste.

Enfin, nous souhaitons au peuple timorais beaucoup de succès et voudrions l'assurer de notre appui sans faille dans les années décisives à venir.

M. Vassilikis (Grèce) (*parle en anglais*) : Comme d'autres, je voudrais remercier M. Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2006/251)

et d'avoir informé le Conseil de la situation actuelle au Timor-Leste. En outre, je tiens à souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, et à le remercier de son exposé excellent et édifiant.

La Grèce s'associe à la déclaration qui sera bientôt prononcée par le Représentant permanent de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Au cours de la période considérée, il y a eu des faits positifs, mais également quelques revers troublants dans la situation interne globale au Timor-Leste. Nous sommes heureux de voir que le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice est pleinement opérationnel et de voir qu'un plan d'action national relatif aux droits de l'homme va être adopté ce mois-ci. La lutte contre l'impunité dans les cas de violations des droits de l'homme commises en 1999 demeure toutefois une question en souffrance. Nous attendons donc avec intérêt le rapport pertinent du Secrétaire général demandé par le Conseil de sécurité.

Par ailleurs, le licenciement d'environ 600 soldats et les manifestations et les incidents violents qui y ont fait suite ont montré combien la situation était fragile et combien il était nécessaire de renforcer la capacité des institutions de défense timoraises.

Le mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) s'achève avec succès le 20 mai. Au cours des 12 derniers mois, le BUNUTIL a considérablement aidé le Gouvernement du Timor-Leste à renforcer les capacités de l'État dans tous les secteurs.

Dans son rapport, le Secrétaire général recense clairement les grands défis à relever dans les domaines de la défense, de la police, de la justice, des droits de l'homme, de l'administration publique et du contrôle des frontières, en particulier en prévision de la tenue, l'année prochaine, des premières élections présidentielles et parlementaires depuis l'indépendance du pays en 2002.

Nous reconnaissons et apprécions les contributions importantes apportées par les donateurs bilatéraux, par le Programme des Nations Unies pour le développement et diverses institutions spécialisées des Nations Unies telles que la Banque mondiale, et le Fonds monétaire international. Nous notons également avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général

met en relief toutes les activités se rapportant au transfert de certaines tâches du BUNUTIL à d'autres acteurs internationaux sur le terrain. La question est cependant de savoir si ce type d'arrangement relatif à la fourniture d'une aide internationale additionnelle suffira pour la nouvelle période cruciale d'un an.

Le Président, le Gouvernement et les partis politiques du Timor-Leste ont demandé la création d'un nouveau bureau des Nations Unies. À la demande du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a présenté ses propositions en la matière. La Grèce les a examinées avec soin et juge qu'elles sont bien structurées et adaptées non seulement aux difficultés que présentent l'organisation et la tenue des premières élections nationales du Timor-Leste, mais aussi à la nécessité de renforcer encore les institutions d'État et les capacités du pays en matière de ressources humaines, ce qui est indispensable à la viabilité d'un nouvel État démocratique.

Ayant examiné tous les aspects des besoins du Timor-Leste dans l'état actuel des choses, la Grèce appuie sans réserve la mise en place d'un bureau intégré des Nations Unies suivant les grandes lignes proposées par le Secrétaire général. Ma délégation attend avec intérêt de collaborer avec les autres membres du Conseil pour parvenir à un consensus en la matière.

Pour terminer, je tiens à exprimer nos remerciements et notre vive reconnaissance à M. Hasegawa et au personnel du BUNUTIL pour le travail acharné, le dévouement et l'efficacité dont ils ont fait preuve en s'acquittant des tâches inhérentes à leur mandat. Le BUNUTIL, de même que toutes les missions précédentes des Nations Unies, a contribué à faire du Timor-Leste un succès de l'ONU. Le peuple du Timor-Leste a droit à un avenir pacifique, démocratique et prospère, et il a notre plein appui.

M^{me} Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues pour souhaiter la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères Ramos-Horta et au Représentant spécial Hasegawa. Je les remercie de leurs déclarations.

En matière de consolidation de la paix, le Timor-Leste a été l'un des succès de l'ONU, et nous espérons que cela continuera d'être le cas. À cet égard, j'aimerais tout particulièrement remercier le Ministre des affaires étrangères pour la description honnête qu'il

nous a faite des récents troubles et difficultés qui affligent le Timor-Leste, preuve que, si la situation générale du pays s'est beaucoup améliorée ces dernières années, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de vue la tâche qui nous attend encore. Nous formons l'espoir que les problèmes actuels ne feront que retarder, sans toutefois la modifier, la transition sans heurt – qui suivait son cours – de la consolidation de la paix au développement durable.

Je souscris sans réserve à la déclaration que va prononcer le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je n'y ajouterai que quelques remarques.

La prochaine étape importante, ce seront les élections présidentielles et parlementaires attendues en 2007, lesquelles exigeront un appui continu de la communauté internationale pour veiller à ce que la démocratie au Timor-Leste puisse être encore renforcée. C'est pourquoi nous appuyons la demande faite par le Timor-Leste d'une présence politique continue de l'ONU. Toutefois, comme nombre des fonctions du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) ont déjà été transférées à des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, la dimension de cette présence devrait être limitée, laissant les Timorais aux postes de contrôle.

Nous sommes favorables aux éléments de la nouvelle mission proposée dans le rapport du Secrétaire général, à savoir les éléments électoraux, politiques et en matière de droits de l'homme. L'importance des capacités en matière de sécurité et le nombre de conseillers civils devront être examinés avec soin, compte tenu des engagements bilatéraux et multilatéraux déjà considérables qui ont été pris à l'égard du Timor-Leste.

Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur la question de la justice et de la réconciliation demandé par le Conseil de sécurité en septembre 2005. Comme nous l'avons déjà dit, nous avons espéré que ce rapport pourrait être publié à temps pour guider le Conseil au cours de la période postérieure au BUNUTIL. Nous espérons qu'il sera publié le plus tôt possible. À ce titre, nous appuyons la proposition figurant dans le présent rapport du Secrétaire général, à savoir que, dans le cadre de son mandat relatif aux droits de l'homme, la mission des Nations Unies qui a été proposée devrait participer au renforcement des capacités et des mécanismes

nationaux de promotion de la justice et de la réconciliation.

Le succès des élections de 2007 sera essentiel à un avenir démocratique au Timor-Leste. L'aide continue de la communauté internationale sera nécessaire. Le Gouvernement du Timor-Leste, l'ONU et d'autres partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux devront œuvrer de concert pour veiller à ce que la paix, le développement et la démocratie soient encore consolidés. Je crois que nous sentons tous la ferme détermination du Gouvernement du Timor-Leste à prendre la situation en main et à forger un avenir meilleur, plus prospère et démocratique pour son peuple. Nous nous en félicitons et y sommes tout à fait favorables.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier le Représentant spécial, M. Hasegawa, pour son exposé. En outre, et en particulier à cette heure difficile, je voudrais remercier le Ministre des affaires étrangères, M. Ramos-Horta, d'être parmi nous aujourd'hui et de nous avoir présenté une évaluation honnête de la situation actuelle au Timor-Leste.

Je souhaite m'associer à la déclaration que fera tout à l'heure le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Comme les autres membres du Conseil, le Royaume-Uni est extrêmement préoccupé par les événements survenus ces derniers jours, et en particulier par les pertes en vies humaines dont on nous a parlé. Ces événements font ressortir les problèmes auxquels le Timor-Leste continue de faire face. Ils nous rappellent également, comme nous l'a dit le Ministre des affaires étrangères, que nous ne devons absolument pas considérer comme acquis les progrès remarquables que le Timor-Leste a réalisés après un départ difficile. Ce qui est clair désormais, c'est que la communauté internationale doit intensifier l'appui qu'elle accorde à ce pays et à ce Gouvernement, et qu'elle doit faire tout ce qui est nécessaire pour permettre au Timor-Leste de relever les défis et de s'acheminer vers une paix et une stabilité durables. Malgré les lourds nuages de l'heure présente, nous devons envoyer haut et fort le message suivant : nous sommes en ce moment aux côtés du Timor-Leste.

Établir la paix n'est jamais chose facile. Et au vu de son histoire, ceci est particulièrement vrai pour le Timor-Leste. J'ai été très impressionné par deux

phrases qu'a dites le Ministre des affaires étrangères. L'atmosphère à Dili, a-t-il dit, était très tendue, et la crainte était palpable parmi une population traumatisée par les violences passées. Ne l'oublions pas, et que cela nous rappelle que c'est la raison pour laquelle nous devons maintenir le cap et rester unis et déterminés à aider le Gouvernement du Timor-Leste alors qu'il fait face aux problèmes immédiats et s'efforce d'aborder les questions à long terme.

Malgré la gravité de la situation actuelle et les récents événements, il est important que nous reconnaissons les progrès réalisés, comme cela a été dit dans l'exposé que nous avons entendu. Nous devons également être encouragés par les mesures prises pour améliorer une gouvernance démocratique efficace, l'adoption de projets de loi importants et le maintien de relations cordiales entre le Timor-Leste et l'Indonésie. Mais ce qui est clair également, c'est qu'il incombe à nous tous de veiller à ce que de nouveaux efforts soient déployés dans un certain nombre de domaines.

Il semble, par exemple, que les problèmes survenus récemment ont été provoqués – ou du moins exacerbés – par des défaillances au sein d'institutions de l'État, notamment l'armée et la police. Il s'agit de domaines dans lesquels les partenaires bilatéraux devront certainement renforcer leur appui et s'appuyer sur ce qu'ils fournissent déjà. Cependant, nous devons le faire en particulier en tenant compte des élections présidentielles et parlementaires de 2007.

Nous estimons que, pour régler la situation actuelle et pour relever les défis à long terme, le Gouvernement du Timor-Leste jouera le rôle le plus important. C'est la raison pour laquelle il est fondamental que la communauté internationale intensifie son appui et que l'ONU concentre ses efforts sur l'édification et la consolidation des capacités locales pour permettre au Gouvernement d'assumer de nouvelles responsabilités dans le processus de réforme et de s'attaquer à la situation très difficile qui prévaut actuellement.

Voilà pourquoi, comme d'autres, nous sommes en faveur de la mission de suivi des Nations Unies au Timor-Leste. Nous avons entendu les arguments ce matin; il n'est pas nécessaire de poursuivre l'argumentation. Compte tenu de tous les points contenus dans mon exposé – les arguments que j'aurai présentés en faveur de la mission – je vais présumer

que cela doit arriver et que nous avons tous été convaincus par les arguments de poids.

En ce qui nous concerne, je voudrais terminer en disant que nous demeurons résolus à travailler avec nos partenaires du Conseil de sécurité, avec le Secrétaire général, et surtout, avec le Gouvernement du Timor-Leste pour faire en sorte que, à partir de la situation difficile actuelle, comme je l'ai dit, nous parvenions à un avenir stable, pacifique et prospère pour le peuple du Timor-Leste. Cela doit être le ferme engagement auquel nous devons nous en tenir.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*): Nous saluons nous aussi la présence au Conseil de M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République démocratique du Timor-Leste.

Nous exprimons également nos remerciements à M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général, qui a présenté le rapport de fin de mandat du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL).

La République-Unie de Tanzanie a suivi de près les progrès impressionnants enregistrés par le Timor-Leste en matière de renforcement des capacités et des institutions et dans le domaine de la gouvernance, et tient à féliciter sincèrement le peuple et ses dirigeants pour leur persévérance et leur volonté de réussir.

Alors que le Timor-Leste se prépare aux défis qui l'attendent et s'engage dans le développement à long terme du pays, il convient de tenir compte du fait bien réel que les institutions du pays sont jeunes et fragiles et demandent un appui considérable. Ce qui nous préoccupe tout particulièrement, ce sont les prochaines élections présidentielles et parlementaires de la mi-2007, qui représenteront une étape importante dans le processus de renforcement d'une démocratie fragile et dans la croissance politique générale du pays.

L'ONU et les autres acteurs internationaux se doivent d'appuyer le Timor-Leste dans tous les aspects de la conduite des élections pour en assurer le succès. Une attention particulière doit être accordée à l'organisation générale des élections, notamment la logistique, qui a si souvent perturbé et paralysé les élections ailleurs. Les besoins électoraux du pays doivent être connus bien à l'avance et, à cet égard, nous apprécions le fait que le BUNUTIL procède déjà à l'évaluation des besoins du Timor-Leste.

Compte tenu de l'importance des travaux préparatoires de la saison électorale, nous appuyons pleinement la mise en place d'un bureau des Nations Unies réduit, autorisé par le Conseil de sécurité pour une période de 12 mois à partir du 20 mai 2006 dont la tâche consistera à gérer les élections et à régler les autres questions en suspens. La transparence du processus électoral et la légitimité dont jouiront les élections, avec la participation maximale de l'électorat timorais, auront un effet direct sur la légitimité des résultats. De même, nous exhortons le Gouvernement à réaliser des progrès sur les questions en suspens liées aux droits de l'homme et à la justice de transition.

Les émeutes qui ont eu lieu à Dili la semaine dernière, qui ont fait cinq morts et provoqué l'incendie de maisons et la destruction d'autres biens, sont pour nous une source de grave préoccupation au moment même où nous considérons tous le Timor-Leste comme une réussite et un modèle de la transition d'un conflit vers la stabilité. Il est regrettable qu'un tel incident, dont les conséquences pourraient être déstabilisantes, se produise au moment où la mission des Nations Unies approche de sa fin après cinq années et demie de travail fructueux. C'est une illustration de la fragilité de la situation et des réformes du secteur de la sécurité. Cela confirme également que l'appui doit se poursuivre, en particulier dans les secteurs de la justice et de la police, comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général.

Un regain de violence gâcherait ce qui a été autrement un processus couronné de succès. Le Gouvernement doit rétablir la confiance au sein de la population civile afin de l'encourager à revenir et aider les civils à récupérer leurs biens.

C'est pourquoi nous pensons que, outre le fait de veiller à ce que les premières élections nationales depuis l'indépendance soient libres, justes et crédibles, le bureau de suivi devra continuer à suivre la situation encore fragile en matière de sécurité, ainsi que les autres activités actuellement menées, y compris la formation des forces de police, des juges, des procureurs, des spécialistes chargés des droits de l'homme, des dirigeants de la société civile et des douaniers; l'organisation de colloques et d'ateliers pour les médias compte tenu de leur rôle important dans le développement du pays en tant que diffuseurs des informations; la facilitation de la tenue de réunions entre les dirigeants des communautés timoraise et indonésienne pour débattre des questions d'intérêt

commun, y compris les préoccupations économiques, culturelles et en matière de sécurité; la sensibilisation de la population locale au sujet de la zone frontalière convenue, y compris la question non résolue du segment frontalier restant, tout en examinant les autres questions transfrontières, telles que les réunions familiales, les activités commerciales transfrontières et les passages illégaux des frontières; et la préparation de plans et de stratégies en vue d'un transfert en douceur de l'ONU à un cadre de développement durable.

Enfin, nous tenons à insister une fois encore sur le fait qu'il est essentiel qu'une fois le mandat du BUNUTIL arrivé à expiration, la communauté internationale continue d'appuyer le Timor-Leste pour la reconstruction du pays. Il convient de souligner une fois encore qu'une exigence essentielle de la consolidation de la paix est que la communauté internationale continue de porter son attention sur un pays en transition dans les domaines déterminés par ce pays. C'est ce dont le Timor-Leste a besoin à ce stade. Nous nous devons d'appuyer vigoureusement ses modestes requêtes.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaite la bienvenue à M. Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, qui a fait le voyage spécialement pour participer à la présente séance publique. Nous le remercions de son exposé très détaillé sur la situation actuelle au Timor-Leste.

Nous tenons aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Hasegawa, pour son exposé sur le rapport du Secrétaire général et sur les faits nouveaux survenus au Timor-Leste.

Le Timor-Leste va fêter le quatrième anniversaire de son indépendance dans 15 jours. Ces quatre dernières années, avec l'appui vigoureux de la communauté internationale, le Gouvernement et le peuple timorais ont enregistré des progrès admirables. Le jeune Timor-Leste est actuellement bien engagé sur la voie de l'édification pacifique de la nation. La Chine saisit cette occasion pour féliciter le peuple et le Gouvernement du Timor-Leste.

Nous ne pouvons pas oublier que – de la Mission des Nations Unies au Timor oriental à la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental, de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental au Bureau des Nations Unies au Timor-Leste

(BUNUTIL) – le personnel de l'ONU et le peuple du Timor-Leste ont, au prix d'efforts importants, conjointement, écrit une page glorieuse de l'histoire et acquis des expériences précieuses et utiles pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et pour la reconstruction après le conflit. Le mandat du BUNUTIL arrivant à sa fin, je tiens à remercier tout son personnel, M. Hasewaga et ses prédécesseurs, et leur rendre hommage.

Tout en nous félicitant des résultats obtenus au Timor-Leste jusqu'ici, nous devons également nous souvenir que le Timor-Leste est l'un des pays les plus jeunes et les plus pauvres du monde et que la voie de l'édification de la nation reste difficile et semée d'embûches. Les élections présidentielles et législatives prévues pour 2007 ne constituent pas seulement une entreprise ardue pour le Timor-Leste, mais elles ont également valeur de véritable mise à l'épreuve des résultats obtenus par l'aide fournie à ce pays par la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, cette mise à l'épreuve doit être réussie. Les regrettables incidents survenus récemment au Timor-Leste rappellent que la situation dans le pays demeure fragile et les expériences passées en matière d'opérations de maintien de la paix nous montrent que nous devons redoubler d'efforts résolus, surtout alors que le succès est en vue.

Dans ce contexte, la délégation chinoise accueille avec satisfaction et soutient la demande formulée par le Gouvernement timorais en vue d'un appui continu de l'ONU. Nous souscrivons pleinement à la recommandation du Secrétaire général en faveur de la réception d'un bureau intégré des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt de tenir des consultations sérieuses avec les autres membres du Conseil et de parvenir le plus rapidement possible à un accord.

Nana Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, m'associer aux orateurs précédents et me féliciter de la présence parmi nous de M. José Ramos-Horta, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sukehiro Hasegawa, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général. Nous les saluons tous deux pour leur exposé très franc et en particulier pour

l'évaluation claire et objective de la situation actuelle au Timor-Leste.

Il ne fait aucun doute que les efforts de l'ONU ont fortement contribué à désamorcer la situation explosive qui prévalait au Timor-Leste le 5 mai 1999, lorsque le processus d'indépendance nationale a été lancé. Principalement grâce aux efforts inlassables de l'ONU, accompagnés du soutien actif des pays donateurs, le Timor-Leste est prêt pour la prochaine phase de la transformation démocratique actuellement en cours. Ma délégation estime qu'il convient de féliciter tous ceux qui ont travaillé assidûment et ont sacrifié leur temps, leur énergie et leurs ressources pour faire du Timor-Leste une formidable réussite d'édification d'une nation pour la communauté internationale.

Ce faisant, je dois également insister sur les enseignements très précieux que nous devons tous tirer de l'expérience au Timor-Leste. Il n'y a pas de prix trop élevé pour la paix et la stabilité, lesquelles, à leur tour, sont le plus efficacement garanties par la bonne gouvernance, l'état de droit et l'amélioration des conditions de vie. Au cœur des problèmes d'instabilité résiduelle auxquels le Gouvernement timorais est confronté se trouve la question toujours non réglée de la création d'institutions viables permettant à l'État de répondre aux besoins de la population.

Il est en fait décourageant que les récentes manifestations concernant les quelque 600 personnels militaires démis de leurs fonctions aient dégénéré en actes de violence, entraînant des pertes en vies humaines. On nous dit que ces manifestations ont été le résultat du profond sentiment de mécontentement entraîné par ce qui est perçu comme des actes de discrimination contre certains groupes de la population. Nous ne pouvons qu'espérer que les structures de gouvernance qui sont en ce moment mises en place permettront une plus grande transparence et une plus grande participation de tous. Le rôle des Nations Unies dans cet effort crucial reste indispensable et ma délégation appuie la proposition du Secrétaire général de créer un bureau intégré des Nations Unies pour prendre le relais.

Compte tenu du caractère délicat des faits recueillis par la Commission Accueil, vérité et réconciliation, nous estimons, nous aussi, que seule l'ONU peut contribuer à gérer ce processus délicat où il faudra trouver un équilibre entre les impératifs de

responsabilité et ceux d'un engagement positif et d'une coopération fructueuse entre l'Indonésie et le Timor-Leste.

Nous nous félicitons à cet égard que l'Indonésie et le Timor-Leste se montrent déterminés à placer l'amitié, la coopération et la coexistence pacifique au dessus de l'amertume passée et nous les invitons instamment à résoudre rapidement toutes les questions en suspens concernant la délimitation de leur frontière commune. Dans l'intervalle, il faut aussi prendre des mesures pour atténuer les souffrances des réfugiés et des personnes déplacées qui vivent le long de la frontière. Rappelons que le sentiment d'abandon ressenti par les habitants d'Oecussi, qui semblent coupés du reste du monde en raison de l'insuffisance des infrastructures, n'augure rien de bon pour la stabilité nationale et ce problème doit être réglé au plus tôt.

Enfin, si ma délégation reconnaît que des progrès considérables ont été accomplis pour préparer le Timor-Leste au désengagement de la mission des Nations Unies, nous estimons que le moment qui sera choisi est crucial et que si nous nous trompons, tout ce que nous avons obtenu risque d'être anéanti. C'est pourquoi, nous estimons que l'ONU doit rester activement engagée au-delà de 2007 et qu'elle doit mener à bien non seulement les élections mais également les programmes fondamentaux de renforcement des capacités dont le besoin se fait fortement sentir pour permettre à la population timoraise de consolider une indépendance chèrement acquise. Qu'il ne soit pas dit que la communauté internationale a abandonné le peuple du Timor-Leste. Le Conseil de sécurité doit continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple timorais et accéder à la demande du Secrétaire général de créer un bureau intégré des Nations Unies selon les modalités exposées dans son rapport.

Le Président : Je vais maintenant faire une brève déclaration en ma qualité de représentant du Congo.

C'est en vieil ami du peuple timorais, qu'au nom de ma délégation, je souhaite une chaleureuse bienvenue à Monsieur le Ministre d'État du Timor-Leste. Je me souviens en effet que, jeune fonctionnaire, j'ai eu l'honneur de rencontrer à Brazzaville, il y a de cela un certain temps, et à deux reprises, des délégués du mouvement indépendantiste du Timor oriental venus remercier le Gouvernement congolais pour son

soutien à leur cause. Monsieur le Ministre d'État, ici présent, faisait partie de l'une de ces délégations. Et c'est dans la continuité de ces excellentes relations entre nos deux peuples que j'ai eu l'honneur de représenter mon gouvernement aux festivités marquant la célébration de l'indépendance du Timor-Leste.

C'est vous dire tout l'intérêt que ma délégation accorde au débat de ce jour, qui doit donner au Conseil l'occasion de réaffirmer la solidarité de la communauté internationale à l'endroit d'un peuple dont le courage et la détermination sont à la hauteur des défis qu'il a affrontés hier pour conquérir sa liberté et qu'il affronte aujourd'hui pour consolider une situation qui demeure, somme toute, complexe et fragile.

Tout en saluant les progrès accomplis depuis l'accession de ce pays à l'indépendance, nous demeurons préoccupés par les récents incidents armés et les manifestations violentes qui risquent de fragiliser davantage cette jeune nation, surtout à l'approche des élections prévues en 2007.

Monsieur le Ministre d'État a eu le courage et la franchise de nous parler amplement de ces événements et de nous dire comment son gouvernement entend faire face à cette situation difficile. Nous pouvons l'assurer de notre solidarité.

La communauté internationale doit donc continuer à accompagner les efforts du Gouvernement timorais dans tous les domaines où l'assistance internationale s'avère nécessaire et indispensable. C'est pourquoi, ma délégation appuie les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général, notamment la proposition visant à établir un bureau intégré des Nations Unies, en réponse à la demande des autorités timoraises. Cela constitue à nos yeux un minimum, car ma délégation est d'avis, avec Monsieur le Ministre d'État, qu'il nous faut agir dans le cadre d'un plan à long terme.

Enfin ma délégation voudrait remercier le Secrétaire général pour la qualité de son rapport, ainsi que M. Hasegawa, Représentant Spécial, pour l'excellent exposé qu'il vient de nous faire. Ma délégation félicite également le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) pour le travail accompli qu'il faut, à présent, consolider.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

J'invite le représentant de Singapour à prendre la parole.

M. Cheok (Singapour) (*parle en anglais*) : Je commencerai par remercier le Secrétaire général de son récent rapport intérimaire (S/2006/251) sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). J'aimerais féliciter le BUNUTIL et saluer les qualités de dirigeant de M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général. Leur travail a été exemplaire.

On dit souvent que les entreprises couronnées de succès ont de nombreux parents, alors que les échecs sont des orphelins. Dans ce contexte, je me félicite de noter que le Timor-Leste appartient à une famille nombreuse. Depuis que le Timor-Leste a acquis sa pleine indépendance, son histoire a été celle de la détermination face à l'adversité, de la persévérance et du succès. Les Timorais ont œuvré avec ardeur pour créer les conditions propices à la viabilité de l'État. Leurs voisins ont fait preuve de prévoyance et de magnanimité. La communauté internationale a généreusement offert son aide et son appui. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies a été inappréciable.

C'est cet engagement qui a sous-tendu les progrès du Timor-Leste. Mais, bien que le développement du Timor-Leste ait été impressionnant, il nous faut garder le cap. En tant qu'État qui a également acquis son indépendance plutôt soudainement, Singapour sait que l'édification des nations est une chose fragile et délicate où rien n'est irréversible, en particulier au cours des premières années. Ce n'est pas un cliché. Le rapport du Secrétaire général fait référence à la situation fragile de la sécurité. Comme nous le savons tous, il y a eu récemment à Dili des manifestations impliquant du personnel des forces armées timoraises et d'autres personnes. Le Ministre Ramos-Horta et M. Hasegawa nous ont présenté des exposés perspicaces et détaillés sur la situation actuelle.

En outre, les premières élections parlementaires et présidentielles sont prévues pour l'année prochaine. Le Timor-Leste aura besoin, antérieurement aux élections, de conseils en matière électorale, organisationnelle et de sécurité. Le rapport du Secrétaire général fait également référence à d'autres domaines dans lesquels l'Organisation des Nations Unies peut encore apporter son aide en matière de renforcement des capacités. Ceux-ci incluent la défense, la police, le contrôle des frontières, le système

judiciaire, les finances et la planification du développement. En effet, tout en félicitant le Timor-Leste pour ses « énormes progrès » (S/2006/251, par. 50), le rapport ajoute que « plusieurs des institutions du pays ne sont qu'à leur début et nécessiteront une aide et un appui continus de la communauté internationale » (*Ibid.*).

Les dirigeants du Timor-Leste semblent partager ces points de vue. Ils ont demandé la poursuite de la présence de l'Organisation des Nations Unies après l'achèvement du mandat du BUNUTIL. Aujourd'hui, le Conseil a eu le privilège d'entendre une évaluation de première main de M. Ramos-Horta. À son tour, le Secrétaire général a proposé la création d'un petit bureau intégré des Nations Unies qui apporterait de l'aide, là où elle est nécessaire. Nous exhortons le Conseil de sécurité à appuyer cette recommandation. C'est une proposition réaliste qui prend en compte les besoins du Timor-Leste et la situation actuelle. Ce n'est pas une continuation aveugle d'un mandat. C'est la convergence entre une nouvelle nation, qui veut une aide de suivi dans ses efforts d'édification nationale, et une communauté internationale qui peut fournir cet appui.

C'est une question d'engagement. Nous ne devrions pas mettre en péril ce que nous avons tous contribué à réaliser jusqu'à présent au Timor-Leste. Si nous faisons cela, l'expression « économiser un franc et en prodiguer mille » viendrait à l'esprit, en particulier au vu des statistiques qui montrent avec quelle facilité les sociétés qui ont connu des troubles civils peuvent retomber dans ces situations. Nous parlons tous d'une consolidation de la paix couronnée de succès. Et bien, ceci constitue pour nous une occasion de rester engagés et de contribuer à assurer la poursuite du succès du Timor-Leste. Si les circonstances le justifient, le Timor-Leste pourrait même être inscrit à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix afin qu'il puisse recevoir un appui au-delà des 12 prochains mois.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de l'Autriche.

M. Pfanzelter (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et des pays qui souscrivent à cette déclaration.

Nous saluons chaleureusement la présence du Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta.

Depuis la séance publique du Conseil de sécurité qui s'est tenue le 23 janvier (voir S/PV.5351), le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) a continué de fournir au Timor-Leste son aide précieuse. Nous félicitons le BUNUTIL, sous la direction du Représentant spécial, M. Sukehiro Hasegawa, pour son engagement et sa contribution. Je souhaiterais également remercier le Secrétaire général de son rapport de fin de mandat détaillé et analytique sur le BUNUTIL (S/2006/251).

L'Union européenne est heureuse de noter que le processus de transfert des fonctions essentielles de l'État aux autorités timoraises a pris de la vitesse. En particulier, nous reconnaissons que le transfert des fonctions assurées par le Trésor, le premier acte d'accusation dans le cadre de la première affaire de corruption présentée par le Bureau de l'Inspecteur général et le début des travaux du Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice sont des mesures bienvenues et importantes vers le plein transfert des fonctions de l'État au Timor-Leste. Nous voyons du même œil le transfert de toutes les fonctions relatives aux conseillers techniques internationaux à la Section de coordination des opérations de renforcement des capacités du Cabinet du Premier Ministre, qui doit être effectué après le 20 mai.

Les événements récents liés au différend au sein des forces de défense du Timor-Leste et les émeutes qui ont suivi à Dili montrent que la situation reste instable. Il faut continuer à prêter attention au secteur de la sécurité. Les rapports actuels concernant un exode massif de Dili provoqué par des rumeurs sur la reprise imminente des combats sont un signe préoccupant du climat actuel en matière de sécurité au Timor-Leste. L'Union européenne partage l'évaluation faite par le Secrétaire général, à savoir que la police nationale est encore une force en pleine gestation qui n'a pas suffisamment d'expérience ni de ressources. Bien que la performance d'ensemble du Groupe des gardes frontière se soit améliorée, celui-ci est encore confronté à un certain nombre de défis énormes, car il œuvre dans des conditions encore plus difficiles que la police. De plus, il y a des rapports préoccupants sur une augmentation du nombre des cas de mauvais traitements et d'intimidation par la police et sur une réponse inappropriée ou lente à ces allégations. Il reste

encore beaucoup à faire. Il faut veiller à ce que les institutions d'État rendent compte effectivement de leurs actes et soient transparentes.

Les élections parlementaires et présidentielles de 2007 seront au cœur de la consolidation de la démocratie au Timor-Leste. La transparence, l'inclusion de tous et, par-dessus tout, l'impartialité du processus électoral seront décisives pour affirmer la légitimité des résultats. Nous nous félicitons de l'ouverture d'un dialogue sur le processus électoral. Nous espérons que les vastes consultations prévues sur les projets de lois électorales obtiendront l'appui le plus large possible pour établir le cadre électoral. L'organisation des élections de 2007 et l'instauration d'un environnement sûr constituent des défis redoutables pour le Timor-Leste. L'appui international au processus électoral sera essentiel à son succès.

C'est dans ce contexte d'une consolidation des réalisations remarquables en matière de reconstruction et d'édification de la nation, ainsi que de la préparation à des élections couronnées de succès en 2007, que se pose la question de la présence future de l'Organisation des Nations Unies après l'expiration du mandat du BUNUTIL. L'Union européenne pense que les recommandations du Secrétaire général relatives à la création d'un petit bureau intégré des Nations Unies pour une année sont un bon point de départ pour débattre de la nature d'une mission de relais, en prenant en compte les vœux exprimés à cet égard par le Gouvernement du Timor-Leste et les conditions fixées par le Conseil de sécurité dans la lettre de son Président, datée du 28 mars (S/2006/196). La création d'une mission de relais contribuerait beaucoup à ancrer l'investissement considérable fait par la communauté internationale au cours des sept dernières années et à appuyer le Gouvernement à ce moment critique.

Nous sommes convaincus qu'il est impératif d'obtenir justice pour les graves violations des droits de l'homme perpétrées au Timor-Leste en 1999. À cet égard, nous nous réjouissons que le Secrétaire général compte prochainement présenter un rapport exposant un moyen concret et réaliste d'obtenir la justice et la réconciliation au Timor-Leste, avec l'appui éventuel de l'ONU. Nous notons avec satisfaction qu'il a été possible de préserver des copies des dossiers constitués par le Groupe des crimes graves; elles serviront à engager un processus par lequel les responsables des crimes commis en 1999 répondront de leurs actes.

La pérennité du succès du Timor-Leste dépendra dans une large mesure des performances économiques. La détermination avec laquelle le Timor-Leste s'emploie à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement justifie l'appui continu des partenaires multilatéraux et bilatéraux. Nous saluons l'action tendant à renforcer la coordination et l'intégration des activités du BUNUTIL ainsi que des organismes, des fonds et des programmes de l'ONU. Nous sommes favorables à l'idée d'un programme commun de pays, qui tienne toutefois compte des contributions des donateurs bilatéraux et des institutions financières internationales.

Depuis 1999, l'Union européenne et ses États membres sont des partenaires de développement dignes de confiance pour le Timor-Leste, leurs contributions, qui totalisent plus de 700 millions d'euros, représentant la moitié de l'aide extérieure de ce pays. Aujourd'hui, nous félicitons le Timor-Leste d'avoir achevé le processus de ratification de l'accord de Cotonou, par lequel il est devenu membre à part entière du Groupe des pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le Timor-Leste appartient à présent à un organe politique et économique au sein duquel 14 autres pays insulaires du Pacifique, 63 pays de l'Afrique et des Caraïbes et 25 membres de l'Union européenne entretiennent une coopération politique, économique et commerciale. Ce nouveau partenariat renforce l'objectif central de la coopération en matière de lutte contre la pauvreté, tout en ajoutant une dimension politique et en établissant une forme novatrice de rapports commerciaux. Dorénavant, le Timor-Leste recevra l'appui de l'Union européenne au titre du Fonds européen de développement.

Comme l'ont déclaré les orateurs précédents, le Timor-Leste incarne véritablement une réussite exemplaire de l'ONU en matière de consolidation de la paix. Bien sûr, des obstacles de taille demeurent. Mais l'Union européenne est convaincue que le Timor-Leste continuera de consolider la paix et la démocratie tout en avançant sur la voie du développement durable à long terme. L'Union européenne continuera de tenir le rôle qui lui revient à cet égard.

Le Président : Je donne la parole au représentant du Portugal.

M. Salgueiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport de fin de mandat sur le Bureau des

Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) (S/2006/251), ainsi que de sa proposition de créer un bureau intégré des Nations Unies, en tant que relais, pour donner suite à la demande exprimée par le Premier Ministre Mari Alkatiri dans la lettre qu'il lui a adressée le 17 janvier (S/2006/39, annexe), demande qui a été renouvelée dans une lettre du Ministre des affaires étrangères José Ramos-Horta datée du 2 mars (S/2006/157, annexe) et dans une lettre du Président Kay Rala Xanana Gusmão datée du 2 avril (S/2006/230, annexe).

Je saisis également l'occasion pour féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Hasegawa, et ses collaborateurs de l'excellent travail qu'ils ont accompli.

Le Portugal souscrit à la déclaration que vient de prononcer le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je voudrais simplement ajouter quelques observations.

J'adresse mes félicitations au Conseil pour la convocation de cette séance publique. Elle est pour nous l'occasion d'entendre les vues du Timor-Leste, que vient d'exposer le Ministre des affaires étrangères José Ramos-Horta, et de ses partenaires, particulièrement en ce qui concerne la proposition du Secrétaire général de créer un bureau intégré des Nations Unies au Timor-Leste en tant que relais.

À mon avis, il est juste de dire que, de 1999 à aujourd'hui, le Timor-Leste constitue probablement le plus grand succès de l'ONU. S'il est vrai que ces dernières années ont été marquées par d'autres actions louables dans la gestion de la paix et de la sécurité internationales, aucune n'a atteint un degré de succès comparable à celui enregistré jusqu'ici au Timor-Leste.

Je voudrais rendre hommage à tous ceux qui ont directement participé à ce succès, au premier chef M. Kofi Annan. Je voudrais également saluer la mémoire de Sergio Vieira de Mello, qui a accompli un travail remarquable au Timor-Leste et qui incarne désormais pour chacun d'entre nous les principes et les valeurs les plus nobles de cette Organisation qu'il a servie au prix de sa vie.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, le Timor-Leste a accompli des progrès impressionnants dans nombre de domaines, de la gouvernance, de l'édification des institutions et du renforcement des capacités, avec le concours du

BUNUTIL et le soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Nous félicitons également le peuple et les dirigeants timorais de leur persévérance et de leur volonté de réussir. Nous n'en sommes guère étonnés, étant bien au fait des souffrances endurées par les Timorais dans leur lutte pour l'autodétermination. Nous avons souffert avec eux, et avec eux nous avons célébré le moment où ils ont enfin goûté à la liberté.

C'est en raison de cette solidarité du peuple portugais que le Portugal reste de loin le plus grand bailleur de fonds du Timor-Leste. Depuis 1999, le Portugal lui a alloué plus de 400 millions d'euros. Le rapport du Secrétaire général cite un certain nombre de nos contributions dans les domaines de la justice et de l'assistance électorale. Mais notre coopération s'étend à bien d'autres domaines : l'éducation, la santé, la protection sociale, la police, l'armée, les douanes et la finance. Cela nous rend en mesure de partager l'analyse du Secrétaire général qui tient dûment compte des demandes exprimées par les autorités timoraises : « Plusieurs des institutions du pays ne sont qu'à leur début et nécessiteront une aide et un appui continus de la communauté internationale. » (S/2006/251, paragraphe 50)

Les élections présidentielles et parlementaires prévues pour 2007, les premières depuis l'indépendance du pays, constitueront une pierre de touche essentielle et, nous l'espérons, « marqueront une étape décisive dans le processus de renforcement de cette démocratie fragile » (*Ibid.*).

Comme l'ont récemment reconnu les États membres du Conseil de sécurité, dans une lettre du Président du Conseil de sécurité en date du 28 mars (S/2006/196), dans laquelle il priait le Secrétaire général de présenter diverses options sur le meilleur moyen d'aider le Timor-Leste après l'expiration du mandat du BUNUTIL, nous devons tenir compte du fait que la paix et la démocratie au Timor-Leste doivent être consolidées.

Les recommandations du Secrétaire général se fondent sur une juste analyse de la situation sur le terrain. Nous appuyons les propositions concernant le mandat et les composantes d'un bureau intégré des Nations Unies au Timor-Leste. Ces propositions constituent le minimum requis pour relever les défis futurs. Je dois également souligner les points suivants.

Ces dernières semaines, nous avons été témoins de quelques faits inquiétants liés à la situation sur le

plan politique et sur le plan de la sécurité au Timor-Leste. Les derniers incidents impliquant des anciens soldats et la police révèlent l'existence de graves problèmes systémiques au sein des forces de sécurité. Cette situation exige l'appui international pour renforcer les capacités de ce secteur essentiel. L'Organisation des Nations Unies devrait prêter assistance au Gouvernement timorais pour régler certains des problèmes systémiques au sein des forces de sécurité. Une démarche qui ne se fonderait que sur des programmes d'assistance bilatéraux serait insuffisante, compte tenu du caractère délicat de cette question au plan politique.

Le Portugal est de longue date attaché à la promotion des droits de l'homme, en particulier dans le cas du Timor-Leste. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général donnant suite à la lettre datée du 28 septembre 2005 du Président du Conseil de sécurité (S/2005/613), par laquelle le Secrétaire général est invité à soumettre un rapport qui met l'accent sur « ce qui peut être fait dans la pratique » pour régler la question des responsabilités au Timor-Leste. Nous appuyons l'appel du Secrétaire général concernant la nécessité de veiller à ce que tous les auteurs des crimes graves commis au Timor-Leste répondent de leurs actes afin de satisfaire au désir de justice légitime de tous ceux qui ont été touchés par la violence. Le Portugal continuera d'être partisan des initiatives prises par le Secrétaire général à cet égard.

En août dernier, le Secrétaire général écrivait que

« le Timor-Leste demeure le pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique où le développement humain est encore le plus bas; il demeure également l'un des 20 pays les plus pauvres de la planète. Or, la croissance économique devrait demeurer modeste en 2005 du fait que les possibilités d'emploi n'augmentent pas, que la présence internationale a réduit progressivement ses effectifs et que l'aide bilatérale et multilatérale est en baisse ». (S/2005/533, par. 36)

J'ose dire également que nous ne devrions compter sur aucune solution miracle découlant d'éventuels revenus tirés de l'exploitation du pétrole et du gaz. Comme il est dit dans le même rapport, dans un proche avenir, « le Timor-Leste continuera à dépendre de l'aide extérieure pour le financement de son développement économique, social et humain et pour la réduction de la pauvreté » (*ibid.*).

Le Timor-Leste a constitué un investissement à haut rendement pour le Conseil de sécurité. Le cas du Timor-Leste est mentionné dans le monde universitaire et dans les médias comme exemple du rôle indispensable et de l'efficacité de cet organe. Mais le temps n'est pas encore venu pour le Timor-Leste de ne plus être sous le regard scrutateur du Conseil de sécurité. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour consolider cet investissement et renforcer la démocratie fragile du plus jeune pays du monde.

Le Portugal souligne l'importance du maintien de l'aide multilatérale et bilatérale au Timor-Leste. Nous rappelons la responsabilité de la communauté internationale et du Conseil de sécurité vis-à-vis du Timor-Leste. Le Portugal continuera donc à être attaché à la consolidation de la paix et de la démocratie au Timor-Leste.

Je puis dire également que je prends bonne note de la proposition des États-Unis en faveur d'une reconduction technique du mandat du BUNUTIL. J'estime sage de réévaluer la situation à la lumière des faits récents.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole. Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé et du travail réalisé par le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). Je voudrais également remercier mon ami, M. Ramos-Horta, d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui en sa qualité de Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste et de sa déclaration. Sa reconnaissance franche des incidents violents et de l'instabilité de ces derniers jours est importante, tout comme l'est son message exprimant l'attachement de son gouvernement à une solution juste et équitable. Je le remercie également de ses efforts personnels pour résoudre ces difficultés.

Comme le reconnaîtraient tous ceux présents à la séance d'aujourd'hui, le rôle de l'Organisation des Nations Unies au Timor-Leste – menant le pays vers l'indépendance puis l'aidant au cours des premières étapes de l'édification de la nation – a été un succès important. Toutefois, le défi que représente l'édification de la nation pour les jeunes États et pour ceux sortant d'un conflit est à la fois redoutable et permanent, comme l'ont illustré les faits récents.

L'Australie a été à l'avant-garde des efforts internationaux pour appuyer la transition du Timor-Leste vers un État indépendant et sûr. Nous avons apporté notre contribution à toutes les missions des Nations Unies au Timor-Leste, et nous fournissons actuellement au BUNUTIL des agents de liaison militaires et des conseillers de police civile. Par ces missions, l'ONU a aidé à jeter des bases sur lesquelles le peuple timorais peut édifier une nation. Nous estimons que l'ONU continue d'avoir un rôle à jouer pour aider la nation la plus jeune du monde.

Le Timor-Leste continue d'être un partenaire de développement important pour l'Australie. En 2005 et 2006, l'Australie a fourni plus de 30 millions de dollars en aide au développement bilatérale, y compris en travaillant avec nos partenaires timorais pour améliorer les conditions de santé et fournir des services de bases dans les zones rurales, améliorer la gouvernance et renforcer le secteur de la justice. L'Australie a fourni une assistance à la police, notamment par le biais de la formation et autres moyens d'appui pratique, et est attaché à un programme de coopération important en matière de défense avec le pays.

En janvier, l'Australie et le Timor-Leste ont conclu un traité bilatéral sur des arrangements maritimes dans la mer du Timor. Une fois cet accord ratifié, le Timor-Leste récolterait des milliards de dollars en revenus supplémentaires, qui pourraient servir à considérablement améliorer le sort de tous ses citoyens. De même, l'Australie a été grandement encouragée par la capacité du Timor-Leste à régler les problèmes qui sont apparus le long de sa frontière avec l'Indonésie. De fait, l'Indonésie et le Timor-Leste devraient être félicités de leur détermination à établir une relation fructueuse et harmonieuse.

Je passe maintenant à l'avenir de la participation des Nations Unies au Timor-Leste. Comme cela est indiqué dans le rapport de fin de mandat du Secrétaire général sur le BUNUTIL du 20 avril 2006 (S/2006/251), il importe que la communauté internationale reste prête à aider le Timor-Leste à faire face aux nombreux défis qui l'attendent. Il est essentiel de reconnaître que ces défis ont un caractère interne, et notre assistance devrait privilégier l'aide au peuple timorais afin de mettre en place des institutions et des politiques durables qui soutiennent la nouvelle démocratie du Timor-Leste, sa stabilité politique, l'état de droit, la sécurité future de son peuple et la croissance économique. Il importe, sur les plans

symbolique et pratique, que l'ONU et la communauté internationale se tiennent aux côtés du Timor-Leste dans cette entreprise.

L'Australie est un partisan de longue date des efforts internationaux au Timor-Leste ainsi que de la participation de l'ONU et de son assistance aux Timorais. Par cet engagement, l'Australie s'est employée depuis toujours à jeter les bases sur lesquelles le Gouvernement et le peuple timorais pourraient assumer le contrôle et la gestion de leurs propres affaires. Cela devrait continuer d'être le principe directeur pour déterminer comment nous pourrions poursuivre au mieux notre assistance.

L'Australie est consciente de la diversité des vues des membres du Conseil de sécurité et du groupe central sur la meilleure façon de continuer à fournir une aide au peuple timorais et sur la manière dont l'ONU pourrait au mieux gérer sa collaboration avec le Timor-Leste. Le Timor-Leste ne souhaite manifestement pas que l'ONU mette en ce moment fin à une présence autorisée par le Conseil de sécurité. Nous devrions examiner ces souhaits avec soin. Si le Conseil de sécurité décide qu'une mission dotée d'un mandat spécial remplaçant le BUNUTIL est nécessaire pour un laps de temps limité, celle-ci devrait être ciblée et adéquatement dotée pour compléter la coopération en cours. Elle devrait être financée à partir du budget ordinaire. Si une telle mission est décidée, l'Australie, bien entendu, y contribuera.

Comme je l'ai dit, la communauté internationale au Timor-Leste doit s'employer à ce que le peuple timorais assume le plein contrôle des affaires de son pays.

L'Australie reconnaît que la communauté internationale a beaucoup investi dans les progrès qu'a accomplis le Timor-Leste en tant que nation et nous encourageons les nombreux partenaires internationaux du Timor-Leste à maintenir leur aide bilatérale et toute autre forme d'aide pour que le Timor-Leste continue de progresser vers un avenir stable et durable.

Le Président : Je donne la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation au Timor-Leste et de ses recommandations sur la participation future de l'ONU.

La Nouvelle-Zélande se félicite des progrès réalisés au Timor-Leste jusqu'à ce jour grâce au travail du Gouvernement timorais, du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) et à l'engagement des donateurs internationaux qui continuent d'appuyer ces efforts. Mais comme nous avons pu le constater ces derniers jours à Dili, le Timor-Leste demeure fragile. Nous remercions le Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, M. José Ramos-Horta, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Hasegawa, des exposés qu'ils nous ont présentés ce matin pour nous informer de la situation actuelle au Timor-Leste.

Ces événements soulignent le rôle crucial que la communauté internationale doit continuer de jouer pour fournir un appui.

La Nouvelle-Zélande appuie la prorogation du mandat de l'ONU au Timor-Leste et la création d'une nouvelle mission politique spéciale spécifiquement chargée d'aider le Timor-Leste durant la période qui précède les élections de l'année prochaine. Sur cette base, la Nouvelle-Zélande appuie la mission selon les modalités recommandées le Secrétaire général.

Le rôle de l'ONU au Timor-Leste est en transition et a évolué des opérations tous azimuts du passé aux arrangements actuels du BUNUTIL et au bureau intégré des Nations Unies qu'il est proposé de créer. Or, ni les dispositions actuelles ni la mission intégrée proposée ne peuvent garantir la paix et la sécurité intérieures au Timor-Leste. L'engagement des partenaires bilatéraux et des organismes multilatéraux appropriés sera essentiel pour appuyer l'état de droit et pour créer les institutions de la démocratie au Timor-Leste. Il s'agit notamment de former et d'appuyer la police et l'armée et d'aider le Gouvernement à réaliser ses objectifs de développement sur le plan social et économique.

La Nouvelle-Zélande a toujours appuyé les travaux du Groupe des crimes graves et des commissions spéciales, qui sont des composantes essentielles d'un processus bénéficiant de l'appui de la communauté internationale, pour que justice soit faite pour les crimes commis au Timor-Leste en 1999. Nous attendons avec intérêt le rapport sur la justice et la réconciliation que le Secrétaire général a dit qu'il présenterait au Conseil de sécurité, y compris un éventuel appui de la part de l'ONU.

La Nouvelle-Zélande est un partenaire bilatéral engagé du Timor-Leste. Nous continuerons de fournir une assistance pour la formation et l'appui à la police, à l'armée et au Gouvernement par l'intermédiaire de notre programme d'assistance au développement à l'étranger et de notre programme d'assistance mutuelle aux forces de défense.

Pour l'avenir, il est clair que les institutions spécialisées finiront par devenir les piliers de la présence de l'ONU à long terme au Timor-Leste. Cela étant, nous demandons à ces institutions de travailler avec le bureau des Nations Unies au Timor-Leste qu'il est envisagé de créer pour assurer une démarche coordonnée et à l'échelle du système en vue d'une éventuelle transition à terme.

Nous partageons l'espoir que la situation à Dili reviendra à la normale le plus rapidement possible et que la raison, la sagesse et le sang-froid l'emporteront. À l'heure actuelle, il importe que le système des Nations Unies et nous tous au sein de la communauté internationale fassions clairement savoir que nous sommes engagés à appuyer et à aider le Timor-Leste à long terme.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères José Ramos-Horta, dont la présence au Conseil de sécurité aujourd'hui est essentielle si l'on veut que l'ensemble des Membres de l'ONU connaissent la volonté du peuple timorais. Dans sa déclaration, le Ministre Ramos-Horta a été très clair quant à la situation actuelle dans son pays et la nécessité pour l'ONU de maintenir sa présence sur le terrain.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je voudrais aussi remercier la présidence congolaise du Conseil de sécurité pour avoir convoqué cette séance publique sur la situation au Timor-Leste, qui reste toujours une priorité pour la diplomatie brésilienne.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Je tiens à remercier l'Ambassadeur Wang Guangya et les membres de la délégation chinoise de la grande compétence avec laquelle ils ont présidé les travaux du Conseil, le mois dernier.

Enfin, je remercie le Représentant spécial Sukehiro Hasegawa de sa présentation très détaillée et très intéressante et surtout pour son dévouement inlassable à la tête du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) afin de promouvoir l'autonomie et le développement du Timor-Leste.

En tant que pays qui aide le Timor-Leste depuis le début de la crise en 1999, le Brésil trouve particulièrement encourageants les progrès remarquables réalisés par ce pays ces six dernières années. Les scènes de destruction de cette époque sombre ont fait place à une nouvelle nation pleine d'espoir. Le Brésil attend avec intérêt la tenue des prochaines élections en 2007, les premières depuis l'indépendance. Nous pensons que la tenue d'élections présidentielles et parlementaires réussies représenteront un pas important vers la consolidation des institutions démocratiques dans ce pays.

L'essentiel de la transformation doit être attribué au peuple timorais, qui n'a jamais abandonné malgré tous les obstacles. La communauté internationale mérite également d'être félicitée pour ce qu'elle a accompli. Les quatre missions des Nations Unies qui ont existé jusqu'à ce jour – la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et le BUNUTIL – ont été essentielles pour aider les Timorais à se relever et à prendre leur avenir en main. La coopération multilatérale et bilatérale dans plusieurs domaines s'inscrit également dans les efforts multiples déployés pour que le Timor-Leste devienne un État à part entière. Nous pensons que l'ONU devrait rester active tant que l'appui international sera nécessaire pour assurer à ce pays une structure gouvernementale stable et durable.

La contribution du Brésil aux missions des Nations Unies dans ce pays ne représente qu'une partie de notre coopération avec le Timor-Leste. Nous entretenons des projets bilatéraux dans des domaines aussi divers que l'élimination de l'analphabétisme et la lutte contre le VIH/sida, la structuration de l'appareil judiciaire et de l'agriculture, la formation professionnelle et le renforcement des institutions. Nous avons récemment renouvelé notre coopération en matière électorale avec le Timor-Leste, car nous estimons qu'à ce stade, elle est essentielle pour renforcer les institutions en prévision des élections.

Notre coopération avec le Gouvernement et le peuple timorais repose sur la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine commun et sur un sentiment de solidarité, ainsi que sur notre confiance dans le principe de l'autodétermination.

Tout le monde est d'accord pour dire que le Timor-Leste est appelé à être une réussite pour l'ONU. Les investissements accomplis par l'ONU au cours des six dernières années ont été énormes et ont jusqu'à présent donné des résultats très positifs. Mais il y a encore beaucoup à faire et l'aide de l'ONU demeure essentielle.

Le Brésil, tout comme d'autres partenaires et le Gouvernement timorais, estime que la proposition formulée dans le dernier rapport du Secrétaire général représente le minimum nécessaire pour que le Timor-Leste continue d'être une réussite. La structure proposée est censée renforcer les institutions locales et rendre l'appareil sécuritaire pleinement fonctionnel. Ainsi, le Conseil de sécurité devrait créer une nouvelle mission – un bureau intégré – comprenant toutes les composantes proposées par le Secrétaire général, à savoir, une composante militaire, une composante police, une composante civile, une composante électorale et une composante droits de l'homme.

Bien que la situation au Timor-Leste ait évolué de manière positive, elle reste fragile. Les institutions d'État et les pratiques démocratiques sont encore en cours de développement et ont besoin de l'aide de l'ONU. Des données récentes confirment que la sécurité est toujours un sujet de vive préoccupation. Il faudra bien plus qu'une simple coopération bilatérale pour donner au Timor-Leste les moyens de triompher de ses difficultés actuelles. Par ailleurs, si on limite le champ des activités de l'ONU, ceux qui ne respectent pas les principes et les pratiques démocratiques y verront un signe indéniable que l'ONU pourrait revoir son engagement au Timor-Leste.

Les frontières entre le Timor-Leste et l'Indonésie ne sont pas encore complètement délimitées. Des officiers de liaison militaires sont nécessaires pour désamorcer les incidents et promouvoir un dialogue entre les forces armées indonésiennes et le Groupe des gardes frontière du Timor-Leste. Une autre mesure indispensable pour assurer l'état de droit consiste à fournir des conseillers chargés d'améliorer l'institution de la Police nationale du Timor-Leste.

L'ONU et, à vrai dire, ses États Membres, ne peuvent pas se permettre de gaspiller l'investissement humain et financier consenti ces dernières années en ne se joignant pas aux efforts faits pour éviter un retour à l'instabilité. Aucune économie budgétaire ne serait justifiable si elle devait se solder par un regain prévisible de problèmes qui provoqueraient de nouvelles souffrances humaines et une augmentation des dépenses futures. À cet égard, le Brésil se félicite des initiatives proposées par le Timor-Leste pour enquêter sur les réclamations des soldats mécontents afin de parvenir à une réconciliation nationale.

Les récentes explosions de violence confirment que l'atmosphère politique reste instable et que cette instabilité pourrait s'aggraver au cours des prochains mois précédant les élections de 2007, ce qui compromettrait ce que nous avons accompli ensemble. Le Brésil reste pleinement déterminé à faire du Timor-Leste l'histoire d'une réussite – pour son gouvernement, pour son peuple et pour l'ONU – en conjuguant le contrôle national, l'état de droit et un appui éclairé de la communauté internationale. Toute hésitation de la part du Conseil jetterait le doute sur sa détermination. De ce point de vue, des solutions partielles ne sont ni positives ni viables. À notre avis, le Conseil de sécurité doit envoyer dès maintenant au Timor-Leste un message d'appui ferme et sans ambiguïté.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Malaisie.

M. Hamidon (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je vous présente toutes mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, et je félicite également le Représentant permanent de la Chine pour la façon dont il dirigé le Conseil le mois dernier. Je tiens également à reconnaître la présence dans la salle de S. E. M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste. Je me félicite de ses précieuses contributions au présent débat.

Ma délégation est heureuse de prendre la parole au Conseil de sécurité pour parler de la situation au Timor-Leste alors que le mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) touche à sa fin. Nous remercions vivement le Secrétaire général pour son rapport (S/2006/251) sur la fin du mandat du BUNUTIL. Nous remercions également M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général,

pour sa présentation claire et complète du rapport. Nous louons le Représentant spécial et tous les hommes et les femmes du BUNUTIL du dévouement dont ils ont fait montre pour s'acquitter du mandat confié par le Conseil de sécurité.

Je note avec satisfaction que les activités menées par l'ONU et le système des Nations Unies, aussi bien que les contributions du BUNUTIL, ont continué de donner au Timor-Leste la possibilité de faire des progrès, en particulier pour ce qui est de la transition vers un cadre d'assistance au développement durable. L'ONU a joué un rôle exceptionnel dans la consolidation de la paix au Timor-Leste par le biais des diverses missions qu'elle y a envoyées depuis 1999, d'abord en assurant la sécurité et en aidant le pays à sortir du conflit, puis en facilitant le développement d'institutions politiques, économiques, sociales, juridiques et judiciaires. Au cours de l'année écoulée, l'ONU a également financé les besoins du Timor-Leste en matière de développement par le biais du BUNUTIL. Les progrès considérables réalisés par le Timor-Leste pendant la période considérée, du 14 janvier au 12 avril 2006, sont la preuve de sa ferme détermination à réduire la pauvreté et à lancer la croissance économique. Ces progrès ont également renforcé les efforts faits pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les activités spécifiques entreprises par divers organismes et institutions – Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds monétaire international, Banque asiatique de développement, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Programme alimentaire mondial, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds des Nations Unies pour la population, UNICEF, UNESCO, Organisation internationale du Travail, Organisation mondiale de la santé, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et Organisation internationale pour les migrations – en étroite collaboration avec le Gouvernement, ont aidé le Timor-Leste à réaliser des progrès impressionnants dans nombre de domaines – gouvernance, renforcement des institutions et des capacités – pour répondre à ses besoins sociaux, économiques et de développement humain dans le cadre d'un programme de développement durable. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'engagement intégral, la détermination et la ferme volonté des dirigeants du pays et sans l'appui de

l'ensemble des Timorais, auxquels sont venues s'ajouter l'assistance et la coopération continues de la communauté internationale.

Néanmoins, un grand nombre des institutions du pays sont encore au stade initial de leur développement et auront besoin de l'aide et de l'appui continus de la communauté internationale. Ma délégation note que, alors que le mandat du BUNUTIL touche à sa fin, l'un des principaux problèmes auxquels le pays est confronté tient à la nécessité de renforcer les progrès réalisés dans la pose des fondements d'un système démocratique. Les élections présidentielles et parlementaires prévues pour 2007 seront un important pas en avant. Ces élections testeront la maturité de la démocratie au Timor-Leste. C'est là en effet un point important pour la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité. Il est nécessaire que l'ONU maintienne sa présence non seulement pour assurer un appui impartial à la tenue d'élections libres et régulières, mais aussi pour avoir une influence stabilisatrice sur tous les secteurs de la société pendant toute la période qui précède les élections. À ce titre, la Malaisie appuie la recommandation du Secrétaire général sur la création d'un bureau intégré des Nations Unies constitué d'éléments civils, policiers et militaires, pour une période de 12 mois, à partir du 21 mai 2006, qui sera chargé de préparer les élections.

Ma délégation est préoccupée par l'évolution troublante de la situation résultant du mécontentement d'une partie des forces armées, et par le peu de progrès réalisés pour régler ces questions. On rapporte qu'aujourd'hui, des dizaines de milliers d'habitants de Dili ont fui la capitale par crainte de nouveaux affrontements entre les anciens soldats et la police. Nous sommes cependant encouragés par les mesures déjà prises par le Gouvernement pour contenir ces émeutes. Nous espérons qu'il continuera à rechercher une solution à l'amiable pour mettre fin à cette impasse.

Il est encourageant de noter les relations de plus en plus solides entre le Timor-Leste et l'Indonésie, comme le montre la réunion tenue récemment à Bali entre le Président Xanana Gusmão et son homologue indonésien, le Président Susilo Bambang Yudhoyono. Le renforcement des relations entre ces deux pays voisins est de bon augure pour eux, notamment les efforts qu'ils continuent de faire pour délimiter les frontières terrestres qui les séparent. Nous avons la certitude que ces deux pays continueront de savoir

résoudre leurs différents bilatéraux dans un esprit d'amitié et de coopération.

En tant que voisin, la Malaisie réaffirme son attachement aux activités d'édification de la nation et de développement du Timor-Leste. Nous avons déjà proposé une assistance bilatérale et continuerons d'étudier de nouveaux domaines d'assistance avec le Gouvernement du Timor-Leste. Nous continuons d'appuyer sans réserve les activités d'assistance de l'ONU qui feront suite au BUNUTIL, pour ce qui est en particulier des efforts déployés par le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste pour relever le défi de leurs premières élections présidentielles et parlementaires. La Malaisie est persuadée qu'au vu de sa persévérance et de sa volonté de réussir, et avec l'aide de l'ONU et de la communauté internationale, le Timor-Leste continuera d'avancer sur la voie de l'édification de la nation.

Le Président : Je donne la parole à la représentante de la Thaïlande.

M^{me} Laohaphan (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance, Monsieur, ainsi qu'au Conseil de sécurité, pour m'avoir permis de participer à cette réunion publique sur le Timor-Leste.

Je tiens aussi à saisir cette occasion pour saluer la présence parmi nous de M. José Ramos-Horta, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République démocratique du Timor-Leste, et le remercier de son exposé détaillé au Conseil sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL).

Ma délégation tient à féliciter M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, pour ses réalisations dans ce pays et pour son exposé complet sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL).

La Thaïlande juge encourageant de constater que beaucoup de progrès ont été réalisés pour assurer la prospérité du Timor-Leste et le bien-être du peuple timorais. Ces réalisations ont été possibles grâce aux précieuses contributions du BUNUTIL, des organisations du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des donateurs internationaux. Il convient également de rendre hommage au Gouvernement timorais pour sa forte détermination et ses efforts inlassables. Toutes les

parties concernées ont joué un rôle crucial dans les progrès du processus d'édification de la nation timoraise.

Bien que des réalisations – qu'elles soient politiques, économiques ou sociales – aient été enregistrées à de multiples niveaux au Timor-Leste, le travail est loin d'être achevé. Le Timor-Leste reste confronté à des épreuves et tribulations. Il y a des défis que le pays doit relever actuellement et d'autres qu'il devra relever à l'avenir. Ma délégation est convaincue que le Timor-Leste, pays tout neuf, a encore beaucoup à faire. En tant que démocratie nouvelle, le Timor-Leste est une jeune plante qui a besoin de beaucoup de soin et d'attention de notre part afin de l'aider à devenir un grand arbre et de permettre aux racines de la démocratie de s'ancrer profondément.

Ma délégation tient à souligner l'importance de l'assistance au développement, domaine auquel une moindre attention a été portée. Les avantages à long terme pour le Timor-Leste sont aussi importants que dans les domaines de la sécurité et de la justice. Il convient de créer un environnement sûr et sécurisé pour le peuple timorais, mais il faut aussi améliorer ses moyens d'existence et sa qualité de vie. C'est le visage humain de l'assistance. Nous pensons que le renforcement des capacités, la formation et l'éducation dégageront à long terme ce qu'il y a de meilleur et de plus beau au Timor-Leste. L'aide internationale – toute aide – n'aurait pas de sens sans une sécurité, une stabilité et une prospérité durables dans le pays.

Ma délégation aimerait saisir cette occasion pour rappeler la ferme détermination de la Thaïlande à poursuivre sa coopération économique et technique avec le Timor-Leste afin de continuer à appuyer le processus de développement national timorais, surtout dans le domaine du développement des ressources humaines. En 2003, les Ministres des affaires étrangères de la Thaïlande et du Timor-Leste ont signé un mémorandum d'accord sur la coopération économique et technique. Dix domaines de coopération technique ont été développés entre ces deux pays ces trois dernières années, notamment le renforcement des capacités en matière de sécurité intérieure, d'agriculture, de tourisme, des technologies d'information géographique et de l'économie de suffisance. Récemment, la Thaïlande et le Timor-Leste ont convenu de proroger ce mémorandum d'accord pour une période de deux années en 2006 et 2007.

De même, nous souhaitons réaffirmer que la Thaïlande est prête et disposée à coopérer pour porter assistance au Timor-Leste et renforcer ses capacités de concert avec les institutions de l'ONU, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les donateurs internationaux. En partenariat avec les pays donateurs et les organisations internationales, la Thaïlande a coopéré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Agence japonaise de coopération internationale et l'UNICEF pour organiser des programmes visant à renforcer les capacités au Timor-Leste, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du VIH/sida et de la santé familiale.

Différents points de vue ont été exprimés s'agissant du rôle de l'ONU au Timor-Leste après l'expiration du mandat du BUNUTIL. La Thaïlande convient tout à fait que l'ONU et la communauté internationale devront bientôt retirer progressivement leur participation, mais le moment n'est pas encore venu. En effet, nous nous retirons actuellement graduellement du Timor-Leste, mais il faudra attendre quelque temps encore avant que le Timor-Leste parvienne à se tenir debout sans notre aide. En fait, il convient d'échelonner ce retrait.

Les tensions récentes au Timor-Leste ont déjà montré que le pays est fragile et que son environnement politique est instable. Nous n'aurions rien su réaliser si nous quittions maintenant le Timor-Leste, et nous risquerions de perdre tous les gains que nous avons aidé à enregistrer dans ce pays. Le succès des élections présidentielles et parlementaires de 2007 marquera un tournant important dans la démocratie au Timor-Leste.

À cet égard, ma délégation souhaite appuyer la recommandation du Secrétaire général en faveur de la création d'un bureau restreint au Timor-Leste afin de poursuivre l'action de l'ONU en prêtant assistance au Gouvernement et au peuple timorais pour préserver et consolider les acquis. Ma délégation est d'avis que c'est l'une des étapes du processus de retrait graduel et que nous ne devrions pas nous retirer complètement du Timor-Leste.

Ma délégation estime que le Timor-Leste est un pays riche en potentialités. Cependant, son avenir prometteur ne sera assuré que si nous l'aidons tous à y parvenir. La communauté internationale doit aider activement à développer, et donc à accroître, le

potentiel du pays afin de lui permettre de se tenir un jour fermement sur ses pieds et de prospérer au sein de la communauté des nations.

Le Président : Je donne la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Jenie (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur, à l'occasion de votre accession aux importantes responsabilités qui sont les vôtres en tant que Président du Conseil pour ce mois. Nous sommes convaincus que, sous votre conduite avisée, le Conseil réalisera un travail fructueux pendant ce mois.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport de fin de mandat sur le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL), publié sous la cote S/2006/251. À cet égard, ma délégation se félicite de l'exposé utile du Représentant spécial Hasegawa et de la direction qu'il a imprimée au BUNUTIL pour lui permettre d'assurer le succès du mandat.

Avant de poursuivre, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue à notre débat à S. E. M. José Ramos-Horta, du Timor-Leste. Nous avons pris acte de son exposé sur la situation en matière de sécurité interne dans le pays après les récentes émeutes. Nous suivons la situation de près et espérons qu'on trouvera vite une solution pour normaliser la situation dès que possible.

Nous notons avec satisfaction les progrès enregistrés par le BUNUTIL en ce qui concerne l'aide apportée au Timor-Leste pour lui permettre d'accéder à l'autosuffisance et pour assurer une transition en douceur de l'appui actuellement fourni par l'ONU à un cadre de développement durable. Les progrès impressionnants réalisés par le Timor-Leste dans de nombreux domaines de la gouvernance et du renforcement des institutions et des capacités, grâce à la persévérance et la détermination du peuple et de ses dirigeants, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, revêtent une importance non moindre.

Cependant, alors que le mandat du BUNUTIL est sur le point d'expirer, la poursuite de l'aide et de l'appui internationaux est nécessaire pour permettre au Timor-Leste de relever les défis qui l'attendent, surtout pour consolider les progrès en vue de jeter les bases d'un système démocratique. L'un des défis les plus redoutables est la préparation et la tenue des premières élections parlementaires et présidentielles, qui sont prévues en 2007. L'Indonésie, en tant que troisième

démocratie du monde par le nombre d'habitants et que voisin le plus proche du Timor-Leste, souhaite ardemment qu'il mène à bien ces élections de manière libre, pacifique et équitable. Nous pensons que la communauté internationale doit répondre favorablement aux besoins d'aide et d'appui qui sont ceux du Timor-Leste pour relever ce défi.

Nous sommes satisfaits de l'excellence de nos relations bilatérales avec le Timor-Leste. Les rapports étroits qui existent entre les dirigeants de ces deux pays continuent de se développer. Pendant la période du BUNUTIL à l'examen, le Président Susilo Bambang Yudhoyono de l'Indonésie a de nouveau rencontré à Bali, le 17 février, le Président Gusmão du Timor-Leste, son homologue, afin de débattre des questions d'intérêt commun et des préoccupations des deux pays. Le mois dernier, le Ministre des affaires étrangères Hassan Wirajuda a reçu à Jakarta la visite du Ministre Ramos-Horta pour traiter des questions importantes pour les deux pays. Ceci illustre l'épanouissement des relations bilatérales, qui permettent aux deux pays de traiter efficacement de tout problème et de toute question qui se posent entre eux.

La coopération bilatérale entre l'Indonésie et le Timor-Leste continue également de s'approfondir et de s'amplifier. À travers la commission conjointe Indonésie/Timor-Leste et ses mécanismes subsidiaires, nous continuons à enregistrer des progrès dans différents domaines, y compris politique, juridique, économique, commercial, financier, culturel, sanitaire et éducatif. Les deux pays continuent également de faire des progrès pour ce qui est de régler efficacement et définitivement les questions résiduelles apparues en 1999 quand le Timor-Leste, devenu État indépendant, s'est séparé de l'Indonésie.

En ce qui concerne la coopération sur les questions relatives à la frontière, je suis heureux d'informer le Conseil que la délimitation du segment restant – 1 % – de la frontière terrestre entre les deux pays devrait être achevée d'ici le mois d'août. L'Indonésie compte également pouvoir finaliser avec le Timor-Leste un nouvel arrangement sur la gestion de la frontière qui remplacera l'arrangement de liaison militaire passé entre l'armée indonésienne et la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), et qui a expiré en juin 2005. Pendant ce temps, la coopération concernant la sécurité de la frontière continue de se renforcer, comme en atteste le

fait qu'il n'y a eu aucun incident le long de la frontière durant la période considérée concernant le BUNUTIL.

Pour terminer, l'Indonésie, en tant qu'État voisin partageant avec le Timor-Leste une vision commune fondée sur les principes de la coexistence pacifique et des relations de réconciliation tournées vers l'avenir et mutuellement bénéfiques, continuera, pour sa part, d'aider le Timor-Leste à parvenir à l'autosuffisance, notamment en lui permettant de faire de nouveaux progrès dans la consolidation de la paix, de la stabilité et de la démocratie. À cet égard, le Gouvernement indonésien est également disposé, sur une base bilatérale, à aider le Timor-Leste à conduire ses premières élections, l'année prochaine, de manière calme, pacifique, libre, juste et crédible.

Le Président : Je vais maintenant donner la parole à M. Hasegawa, le Représentant spécial du Secrétaire général, afin qu'il réponde aux observations qui ont été formulées au cours de ce débat.

M. Hasegawa (parle en anglais) : Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance ainsi que celle du Ministre des affaires étrangères Ramos-Horta pour les commentaires perspicaces et encourageants formulés par les membres du Conseil de sécurité et les autres délégations. Je tiens simplement à répondre à la question soulevée par le représentant de l'Argentine, M. Apparicio da Silva, concernant les causes profondes des incidents survenus récemment à Dili.

Je crois que le conflit qui a éclaté il y a deux semaines a trois causes profondes.

La première est l'incapacité institutionnelle de régler les griefs du personnel, compte tenu du manque de vision ou de politique viable en matière de gestion des ressources humaines, principalement au sein des forces armées timoraises (F-FDTL).

La deuxième cause profonde est, je crois, la pauvreté et le chômage qui continuent de prévaloir dans le pays, en particulier parmi les jeunes qui, n'ayant rien, n'ont par conséquent rien à perdre.

La troisième cause est l'état d'esprit et la tendance de certains groupes d'intérêt motivés politiquement à recourir à la violence pour faire réagir la population et gagner en influence. En fait, compte tenu du caractère naissant du système politique, une assistance continue est nécessaire de la part de la communauté internationale.

Le Président : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général des précisions qu'il a données.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 25.